L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. I, Numéro 8 — Le numéro 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi 16 juillet 1942

Mascarade de mange-canayens en notre ville

Les baptistes en congrès tapent sur le dos de Baptiste !

Oyez, oyez, Canadiens-Français de Sudbury! Dans le courant de la semaine dernière, les églises baptistes du nord-Ontario ont tenu leur convention. Le pasteur Shields (l'empâteur) était l'invité d'occasion. Vous pensez peut-être qu'on voulait examiner le problème religieux ou n'importe quoi qui a trait aux croyances baptistes. Non! Ces gens se sont réunis délibérément pour manger à leur aise du catholique et du français. Et "on en a t-y mangé!" Voici quelques-uns des sujets traités:

Qui mène le Canada, Pie XII ou George VI?

Québec sabote l'unité nationale.

Exposition de la quatrième puissance axiste.

Dans le premier cas, c'est le pape qui mène tout ici. Le second cas est clair. Le troisième, c'est notre Eglise avec le pape à sa tête. Vous ne saviez pas ça, vous, que Sa Sainteté Pie XII est ac pair avec Hitler. Les Baptistes, eux, le savent et comment! Quelle infamie calomniatrice! N'oubliez pas que suivant les Baptistes, catholique, romain, et canadien-français sont à peu près synonymes. C'est toujours ça.

En curieux, j'ai assisté à leur première assemblée. Shields devait parler. Aussi, salle comble; car c'est un homme reconnu pour son appétit vorace pour tout ce qui est français. C'est cette taupe célèbre que je voulais voir et je ne l'ai pas vue, ô malheur! Tout de même, on l'excuse en termes plus ou moins compréhensibles et pour ne pas nous désappointer, on nous présenta Boyd, le célèbre harangueur des foules devant le bureau de poste, le samedi soir. Entre parenthèses, il se lamente à la radio locale toutes les semaines.

J'ai souvent vu Boyd, le révérend, parler de la façon la plus drôle sur le "message de Dieu". Je l'avais toujours pris pour un innocent à qui il manquait quelque chose. Je me suis aperçu l'autre soir que c'était une vipère, genre serpent à langue fourchue. Il se surpassa devant son auditoire. Shields devait beugler contre nous, lui, Boyd, voulut au moins l'égaler. Il siffla, cracha, dégobilla sur tout ce qui est catholique. Imaginez-vous ce grand escogriffe avec son nez en bec de vautour, jouant des babines, des mâchoires et des yeux creux, pour mieux faire avaler son fiel.

Voilà un peu ce qui est sorti de ce malotru. Le pape, voyant que la France et l'Angleterre n'étaient pas prêtes à la guerre, a poussé l'Allemagne à la leur déclarer. C'est l'Eglise catholique qui empêche l'effort de guerre total au Canada; c'est Godbout qui a révélé cela. Parlant de la guerre, Boyd révéla qu'il nous manquait 779,000 hommes sous les armes pour égaler la moyenne de ce que les autres dominions font. Ici je m'arrête un instant, j'avais toujours cru qu'il n'y avait rien de plus facile à emplir qu'un canayen quand un politicailleur est sur l'estrade. Qu'on se détrompe, l'auditoire de Shields et de Boyd, était plus cruche que nous et de loin: Vive la France!

De plus, les écoles séparées de Sudbury reçoivent du gouvernement trois fois plus d'octrois tirés des poches des contribuables que les écoles publiques...

Le crime commis par M. King en assistant à la messe—acte le plus blasphématoire qui soit—sur la colline parlementaire, n'a pas son pareil dans toute l'histoire de l'Empire.

Nous, catholiques français, sommes des esclaves aveuglés, etc., etc. Je vous fais grâce du reste.

Vous voyez, Canadiens français, ce que l'on pense, ce que l'on dit de nous en plein public. Soyons avertis et à l'occasion "bouchons-là" à qui de droit. Car les saboteurs, il y en a au pays et ce sont eux! Ce sont eux qui cherchent à semer la discorde en nous attaquant, en nous ridiculisant dans tout ce que nous avons de plus cher. En nous vilipendant, ils veulent nous pousser à des actes regrettables.

Nous voulons l'unité canadienne. Qui la combat? Nous, ou ces gens-là?

Il est acquitté

Sudbury.—M. J.-L. St-Marseille vient d'être acquitté de l'accusation portée contre lui. On l'accusait d'avoir gravement blessé une petite fille, Frana Hannah, par suite d'une imprudence en conduisant son automobile. Les témoignages montrent au contraire que M. St-Marseille allait lentement au moment de l'accident et, comme il le dit, il est fort possible qu'il ne put voir l'enfant. Celle-ci fut aussitôt transportée à l'hôpital par son père et par M. St-Marseille. Elle souffre de plusieurs graves blessures.

Mise au point

Dans un concours de beauté pour enfants au Parc Athletic, le premier juillet, le fils de M. et Mme J.-R. Chabot, de Wembley Drive, s'est classé second. Chose singulière, son nom n'a jamais été mentionné dans le reportage du "Sudbury Star". On nous demande de faire la rectification. Nous la faisons avec plaisir.

En voyage

M. et Mme Simon Kingsley sont en voyage à Val d'Or cette semaine. Ils sont accompagnés de M. et Mme Alcide Campeau et de Mme Olivier Giguère, de Boston. "L'Ami du Peuple" leur souhaite bon voyage.

• •

M. et Mme Aldège Lamoureux ont quitté Sudbury pour aller à une partie de pêche à Noëlville. Ils seront partis trois ou quatre jours. M. et Mme Albert Lamoureux se sont joints à eux.

Les enfants se couchent trop tard à North Bay

North Bay—Des citoyens de North Bay se réunirent et décidèrent que les enfants de North Bay, âgés de moins de seize ans devraient rentrer à la maison à 9.30 p.m. La résolution fut soumise au comité spécial qui l'approuva. Cette mesure a pour but de faire cesser la criminalité infantile et aussi d'entraver les maladies.

A cette réunion, il fut aussi décidé de demander au gouvernement provincial la fermeture des tavernes pour les femmes. Cette mesure aurait aussi un but tout social.

Nouvelles-éclair

Sault-Ste-Marie, le 13 juillet—Le soldat Nathan Reiser vient de mourir à la suite de blessures reçues dans un accident au canal du Sault-Ste-Marie. La détente d'une mitrailleuse partit accidentellement et le blessa gravement. Il fut transporté en toute hâte à l'hôpital général.

• •

Coniston, 13 juillet—M. et Mme Lionel Lafontaine sont partis en voyage pour Parry Sound. Ils vont visiter leurs cousins: M. et Mme Aurèle Hayes.

M. Médéric Laprairie assista à l'enterrement de son neveu, M. Donat Laurin, de Verner, avec ses fils, Omer, Gildore, Maurice et Joseph.

M. Julien Guillemette, du club "Inco", a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Armand Guillemette, à Corbeil.

Neuf des nôtres à Saint-Jérôme

Ils vont suivre les cours d'officiers

Neuf canadiens-français sont partis pour Toronto, lundi soir, en route pour le camp français de St-Jérôme, Québec. Ces neuf hommes veulent devenir officiers. Après un cours préliminaire où ils commenceront au bas de l'échelle, ils seront promus au rang d'officier s'ils sont jugés aptes à cette fonction. Si l'on en juge par les autres candidats du nord Ontario qui se sont classés parmi les premiers lors des récents promotions à St-Jérôme, tout milite en leur faveur. Voici les noms de ces messieurs.

M. NORMAN CASTONGUAY

Pendant huit ans, M. Norman Castonguay fut professeur puis principal à l'école St-Paul de Minnou Lake. M. Castonguay est le fils de M. et Mme A.-C. Castonguay, de Sudbury. Il demeurait à 293 rue Montague. Il est orginaire de Chelmsford où il a fait ses études primaires. Plus tard, il devint élève à la Haute école de Sudbury, puis à l'Ecole Normale d'Ottawa. Il a déjà été président de l'association de culture physique des écoles séparées ainsi que le premier scoutmestre à Minnow Lake. M. Castonguay est très connu et estimé de ses confrères et de ses compatriotes.

M. ACHILLE LANDRY

M. Achille Landry réside à Sudbury depuis 1928; il demeure à 238 rue Drinkwater. Né à Mower, Alberta, il fit d'abord des études au Collège Sacré-Coeur de Sudbury, puis à l'école des Hautes Etudes Commerciales à l'Université de Montréal. Il a épousé Mlle Hélène Mattè, de Massey. Avant son enrôlement, il était employé d'un hôtel de Sudbury.

M. GABRIEL LALONDE

M. Gabriel Lalonde, de 201 rue St-George, quittera aussi Sudbury pour son cours d'officier à St-Jérôme. Résidant à Sudbury depuis 1936, M. Gabriel Lalonde a été un membre de la police locale pendant cinq ans. Il a épousé Mlle Aldéa Gratton, de Sudbury, et est père de trois enfants: Constance, Suzanne et Carmen. M. Lalonde vient d'Ottawa où il fit ses études primaires.

M. PAUL ADAM

M. Paul Adam, âgé de 23 ans, est le fils de M. et Mme N. Adam, de Sudbury. Il fit ses études au collège Sacré-Coeur, au collège commercial de Sudbury, puis il suivit un cours à l'école spécialisée, "National Meat", de Toledo. M. Adam a été membre de plusieurs cercles athlétiques. Il travaillait chez son père, propriétaire de Adam et Cie.

M. ALBERT SERRE

Avocat à Sudbury depuis 1936, M. Serré a décidé de s'enrôler. Né à Hawkesbury, M. Serré est le fils

(suite à la dernière page)

Décédé à Falconbridge

Falconbridge—M. Joseph Arthur Nault est mort après une longue maladie à Falconbridge où il était en visite avec sa famille depuis deux semaines. M. Nault est né à Joliette, Québec. Il demeura longtemps là, puis vint s'établir à Burwash. Sa femme, née Olympe Lamarche, le précéda dans la mort plusieurs années auparavant. M. Nault était un fervent catholique. Il laisse pour le pleurer sept filles et deux fils: Mme Blanche Roddy, du Saut-Ste-Marie, Soeur Amandine, d'Ottawa, Mme Ada Spencer, de Falconbridge, Mme Joséphine Putmore, de Batavia, Mme Clara Crichton, de Whitefish, Mme Eglantine Kehoe, de Buffalo, Mme Béatrice Courville, de Nobel, MM. Arthur et Georges Nault, de Sudbury, et M. Adélard Nault, de Nobel. M. Nault sera enterré dans le cimetière catholique de Sudbury.

Lettre d'Ottawa

LIBERAUX, CONSERVATEURS ET NEO-DEMOCRATES S'UNISSENT POUR PASSER LA CONSCRIPTION

Ottawa.—Ce ne sera pas long, avant que la conscription pour service militaire outre-mer soit maintenant la loi du pays. La Chambre des communes a adopté le bill de M. King en seconde lecture. Cette seconde lecture est la plus importante, car elle comporte l'approbation du principe de la conscription pour service militaire outre-mer. Il ne reste plus que la troisième. Puis le bill ira au Sénat. Après qu'il y aura été discuté, il recevra la sanction royale. La loi de conscription pour service militaire outre-mer 1942 sera alors en vigueur. Il n'y aura plus qu'à attendre le moment où le gouvernement décidera d'y recourir. Cela dépendra du cabinet canadien et de la tournure des événements sur les différents théâtres de guerre.

L'adoption du bill transformant la loi sur la mobilisation en loi de conscription pour service militaire outre-mer, en seconde lecture, n'a jamais fait l'ombre d'un doute. Le gouvernement, prévoyait-on avant le scrutin, perdrait le vote de quarante à cinquante députés de langue française. Mais, ainsi qu'ils l'avaient fait savoir, les conservateurs allaient appuyer le bill. L'attitude de la C.C.F. était également connue. Ce groupement n'avait pas caché qu'il voterait contre la seconde lecture. Bien qu'elle n'eût pas fait connaître d'avance son attitude, la Démocratie nouvelle, croyait-on, soutiendrait également le gouvernement. Les choses ne sont pas passées autrement. Le principe de la conscription pour service militaire outre-mer a été adopté par un vote de 158 à 64.

UN PARALLELE

En 1917, c'est sous un gouvernement conservateur que fut votée la conscription pour service militaire outre-mer, avec l'appui de vingt-huit députés libéraux, en 1942, c'est sous un gouvernement libéral que la conscription pour service militaire outre-mer est votée avec l'appui des conservateurs et la Démocratie nouvelle.

Il y a, cependant, une différence: le parti conservateur, lorsqu'il passa cette mesure, en 1917, se recrutait surtout chez les conscriptionnistes et les impérialistes. La conscription pour service militaire outre-mer était, depuis longtemps, une des idées principales de ce groupe politique. Il est vrai que l'honorable Robert Borden, qui était alors premier ministre, avait fait la promesse de ne pas imposer cette mesure. Le parti conservateur n'en était pas moins alors le parti des conscriptionnistes et des impérialistes.

Il n'en est pas de même du parti libéral. Depuis vingt-cinq ans, il s'était fait le champion de l'anti-conscriptionnisme. C'est grâce à cette doctrine qu'il s'est maintenu au pouvoir, de façon presque ininterrompue au cours du dernier quart de siècle. Dans le Québec, principalement, il a fait toutes ses campagnes politiques là-dessus jusqu'à la déclaration de la guerre en 1939. Depuis l'entrée de notre pays dans le présent conflit, le premier ministre King avait fait les promesses les plus solennelles contre la conscription pour service militaire outre-mer. Il s'était engagé à n'y jamais recourir tant qu'il serait au pouvoir. Toutes ces promesses sont maintenant à l'eau. M. King est en train de faire adopter par le parlement canadien la conscription pour service militaire outre-mer. Anticonscriptionniste en temps de paix, le parti libéral est conscriptionniste en temps de guerre. Le bill transformant la loi sur la mobilisation en loi de conscription pour service militaire outre-mer est le reniement de toute la carrière politique de M. King et des derniers vingt-cinq ans du parti libéral; c'est également la violation des promesses les plus solennelles faites par le premier ministre lui-même, en particulier, au Canada français, qui ne l'en a jamais relevé, en dépit du récent plébiscite.

C'est, en présence de centaines de spectateurs qui débordaient des galeries que la Chambre des Communes a voté la seconde lecture du bill de la conscription pour service outre-mer. M. M.-J. Coldwell, leader de la C.C.F., ouvrit la séance par un vigoureux plaidoyer contre la manière de procéder du gouvernement. Puis une voix du Québec se fit entendre. C'était celle de M. Ferland, député de Joliette-L'Assomption-Montcalm. Il se fit l'écho de l'opposition du Canada français au bill à l'étude. Ce fut ensuite le tour de Joseph Harris, député conservateur de Toronto-Danforth. D'une voix tonitruante, qui venait de ses entrailles comme le bruit sourd et tumultueux d'une immense caverne, le député de Toronto improvisa une harangue impérialiste. Puis vint l'honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada. Le chef du gouvernement parla pendant plus d'une heure.

UN DISCOURS FAIBLE

M. King s'est défendu et a défendu sa politique, depuis qu'il avait décidé de tenir un plébiscite pour être relevé de ses engagements antérieurs. Il a eu recours à tous les artifices de sa longue expérience politique et de sa subtilité, pour essayer de faire croire qu'il avait raison contre tout le monde. Ce discours était, au fond, faible. Il n'était pas convaincant. Il n'était pas persuasif.

Le premier ministre a fait un dernier effort pour démontrer qu'il n'avait pas trompé le peuple avec son projet de plébiscite. Il avait dit le 25 février dernier: "Si les volontaires viennent à manquer et si

(suite à la page sept)

Il quitte la paroisse St-Jean-de-Bréboeuf

Les enfants des écoles ont présenté, lundi soir, un concert à l'école Nolin en l'honneur de M. l'abbé Campeau qui va nous quitter prochainement. Le concert était organisé par Mme Bertrand. M. J. Lapalme lut une magnifique adresse dans laquelle il louait le zèle de M. Campeau. Puis, M. Ferdinand Kingsley, présenta une bourse de $250.

On sait que M. l'abbé Campeau s'est grandement dévoué pour le bien de la paroisse St-Jean-de-Bréboeuf. Il est un exemple frappant de ceux qui appliquent cette maxime: "Le bruit ne fait pas de bien". C'est dans l'ombre qu'a travaillé M. Campeau et le résultat de ses efforts n'en a pas été diminué. A toute heure du jour, on voyait M. Campeau un peu partout dans la paroisse, conversant avec les hommes et les femmes, bref inspirant à tous confiance. Guidé par les sages conseils de Mgr Coallier, M. Campeau a parfaitement réussi dans sa carrière de directeur des âmes de la paroisse St-Jean-de-Bréboeuf. Et c'est pourquoi la fête organisée à l'occasion de son départ avait une teinte de tristesse.

La Femme et son Foyer

Claire-Anne, Directrice

PSYCHOLOGIE MASCULINE

Q. J'ai reçu dernièrement un mot d'un ami qui voyage dans le Sud avec un groupe où il y a des jeunes filles dont l'une est ma rivale. Il me doit des excuses et des explications mais cette carte n'en contient pas et elle complique plutôt la situation. J'ai été blessée et j'ai essayé de l'oublier lorsque j'ai appris son voyage; je me demande s'il veut me narguer ou me faire plaisir et renouer les relations. Je n'ai pas l'intention de lui donner signe de vie, ni de l'appeler quand je passerai dans sa localité. Comment agir, par exemple, si le hasard le met sur mon chemin? Dois-je répondre à cette carte? —QUOI FAIRE.

R.—Les jeunes gens sont moins compliqués que les jeunes filles et, surtout, ils recherchent moins les complications. Il est probable que votre ancien ami, même si ses préférences vont à une autre est désireux de rester en bons termes avec vous, particulièrement s'il ne songe pas au mariage ou s'il n'est pas prêt à s'établir. Le moment venu, il choisira entre toutes celles qui lui plaisent. C'est très commode et ce serait très simple si les jeunes filles n'attachaient pas plus d'importance qu'eux-mêmes, à des relations de passage. Elles ont raison, du reste, car la situation pour elles n'est pas tout à fait la même que pour les jeunes gens; ceux-ci choisissent, celles-là sont choisies.

Cependant, je pense que si vous pouviez vous faire un autre ami, ce serait très bien et peut-être cela vous donnerait-il du prestige auprès de celui que vous regrettez. On ne répond pas à ses cartes de voyage, c'est entendu. Vous n'aurez pas raison non plus, dans les circonstances, d'appeler le jeune homme quand vous irez dans son village; c'est à lui d'aller chez vous, s'il veut renouer les relations. Mais si vous le rencontrez par hasard, vous ferez bien de n'avoir pas l'air de lui tenir rigueur, c'est-à-dire que vous le traiterez comme une aimable connaissance, vous vous informerez gentiment de son voyage et le remercierez d'avoir pensé à vous adresser une carte. De cette façon, vous l'intriguerez, il se demandera s'il vous est devenu indifférent au point que vous ne vous préoccupez point d'une rivalité possible, et, s'il garde au coeur un sentiment pour vous, il en sera ravivé.

Ce sont là petits jeux de la coquetterie dont il ne faut pas abuser mais qu'il est parfois utile de connaître. L'indépendance réussit mieux que l'empressement auprès de la plupart des hommes.

CLAIRE-ANNE

Le petit courrier

N.B.—Toutes les lettres concernant ce courrier devront être adressées ainsi: Claire-Anne, Ste-Edwidge, Co. Compton, P.Q.

• •

Q—Dans un grand repas, doit-on servir les convives à droite et desservir à gauche ou si c'est le contraire? Les dames âgées sont-elles placées avant les plus jeunes?

LOULOU

R.—On sert à gauche et dessert à droite. Les dames âgées sont placées et servies les premières certainement.

• •

Q.—*Que veulent dire les noms Noëlla, Thérèse, Aurèle, Armand, Roma, Bruno, Edgar et Guy?*

UNE AMIE DU COURRIER

R.—Noëlla bonne nouvelle; Thérèse guerrière; Aurèle, précieux comme l'or; Armand, homme armé; Roma, de Rome; Bruno, brun; Edgar, gardien; Guy fidèle.

• •

Q.—*Quand un monsieur et une dame descendent un escalier, lequel doit passer le premier?*

MODERNE.

R.—Ici, en Amérique, le monsieur suit la dame en descendant et la précède en montant. En Europe, c'est le contraire. Le mieux, si l'escalier est assez large, c'est de le gravir ou de le descendre côte à côte.

• •

Q.—*Comment enlever des taches d'alcool sur le parquet?*

BLONDINETTE.

R.—Tout simplement avec du vinaigre.

• •

R.—à MADO: Je ne puis vraiment pas vous donner de précisions sur ce sujet qui vous intéresse. Vous devriez vous adresser à un avocat car le seul fait de vivre séparée de votre mari peut signifier que vous n'avez pas le droit à la pension des veuves. Je ne suis pas assez versée dans ces affaires de lois pour vous renseigner. Vous ne devez certainement pas porter le deuil si vous êtes séparée depuis dix ans et si votre entourage ignore que vous êtes mariée. Je regrette infiniment de ne pouvoir vous donner une réponse plus satisfaisante.

Q.—*Connaissez-vous le procédé qui remet le velours à neuf?*

LAURIER.

R.—Pour remettre le velours à neuf, mélangez, dans un verre, moitié eau chaude et moitié ammoniaque. Avec une brosse étendez ce mélange en frottant doucement et régulièrement, pour qu'il pénètre jusqu'au fond des poils. Quand tout est bien imbibé, faites tenir par une autre personne le velours bien tendu, le dessous en dessus et dans le vide, sans que l'étoffe soit appliquée sur une table. Prenez alors un fer bien chaud que vous envelopperez dans un mouchoir mouillé et repassez le velours à l'envers de l'étoffe et dans le vide. La vapeur qui traverse le velours fait redresser les poils de l'endroit et vous continuerez l'opération jusqu'à ce que le tout soit entièrement sec. Inutile de dire que, si le velours est doublé, il vous faudra découdre et enlever la doublure avant de procéder au nettoyage. Cette opération réussit surtout admirablement avec les rubans et les bandes de velours.

Conséquences des mariages mixtes

L'on entend souvent parler de mariages mixtes, de l'augmentation de leur nombre d'année en année, des périls qu'ils représentent pour la foi des conjoints et de leurs enfants, mais sans croire très fortement à la réalité de ces mariages et des dangers qu'ils entraînent.

En 1926, le nombre des mariages mixtes, dans tout le Canada, était de 3,563; en 1934, il était de 5,305, et, en 1938 — dernières statistiques que nous possédons — il s'élevait à 6,440. En l'année 1938, la proportion des mariages mixtes était de 31.82% en Ontario, alors qu'elle n'était que de 3.40% dans Québec, et qu'elle augmentait à mesure que l'on s'avançait vers l'Ouest, pour atteindre 58.73% en Colombie canadienne.

Dans une étude qu'il présentait au dernier Congrès de la langue française, M. l'abbé Limoges concluait que cinquante pour cent des catholiques mariés à des protestants perdent la foi.

A la suite de cette étude, le deuxième Congrès de la langue française émettait le voeu que les parents catholiques s'emploient à prévenir les mariages mixtes par tous les moyens possibles et que, dans les milieux mixtes, les prédicateurs rappellent souvent aux fidèles les prescriptions de l'Eglise à ce sujet.

S. Em. le cardinal Villeneuve a déjà dénoncé le danger des mariages mixtes: "L'heure nous paraît venue, a-t-il dit, d'opposer un nouveau rempart aux périls des mariages mixtes, au sein de notre société catholique: périls pour la foi des époux, pour la paix et le bonheur des foyers, pour l'éducation chrétienne des enfants et leur salut éternel."

Au début de la présente année, Monseigneur l'archevêque a cru opportun de traiter, devant les membres de son clergé, de la question des mariages mixtes et d'exprimer l'espoir que leur nombre diminuerait le plus possible. Il a déclaré en résumé, qu'il "n'accorderait de dispense à un catholique qui veut contracter mariage avec un non-catholique qu'après que le parti non-catholique aura accepté de suivre une série d'au moins dix instructions sur la religion catholique, de façon qu'il sache ce à quoi il s'engage en épousant un catholique, c'est-à-dire à ne nuire en rien aux devoirs religieux de son conjoint, à faire élever ses enfants dans la religion catholique, etc. Cet ordre aura sans doute pour effet de diminuer quelque peu le nombre des mariages mixtes; de toute façon, il fera comprendre au conjoint non-catholique que le mariage catholique n'est pas un jeu et que le contrat qu'il signe n'est pas un simple papier ou une vaine promesse".

Ces faits constatés sous nos propres yeux et les avertissements solennels donnés par nos chefs spirituels devraient engager à la plus grande prudence les parents et leurs enfants.

"Le Droit", 8 sept. 1941.

Questions d'éducation

(suite de la semaine dernière)

bienvenu en ce monde? Même avant sa venue il sera déjà de trop puisqu'il sera un indésiré! Et l'attitude mentale de la mère rejaillira sur l'enfant qui subira passivement tout ce que pensera cette mère qui ne mérite pas de l'être et qui l'est malgré elle. Il naîtra avec la mauvaise semence que sa mère aura plantée dans le plus intime de son être. Il sera un insoumis, un menteur, un sans-coeur; peut-être un criminel et surtout un hypocrite! Il aura pour héritage tout ce qu'on aura donné pendant sa formation physique et psychologique; il apportera avec lui en venant au monde des penchants qu'aucune loi humaine ne pourra jamais redresser. Quelle chose sérieuse que d'être mère! et surtout d'être bonne mère.

On ne réfléchit plus. On ne se donne pas la peine de penser aux choses sérieuses de la vie. Ainsi, combien y a-t-il de mères qui pensent sérieusement que l'enfant qu'elles portent dans leur sein est un membre du Corps du Christ! Que ce petit être qui va bientôt paraître en ce monde est prédestiné à être un deuxième Christ et aussi un fils de Dieu? Combien de mères comprennent qu'elles sont des tabernacles vivants et que l'oeuvre que Dieu accomplit en elle est des plus sainte et des plus glorieuse? Nous ne regardons pas assez les choses dans leur véritable lumière et ainsi nous ignorons la plupart des merveilles de la création parce que nous vivons comme des aveugles volontaires. Nous ne sommes pas assez réfléchis. Nous vivons machinalement notre vie. Ce qui est le plus déplorable c'est que nous oublions trop facilement les choses les plus nécessaires à la vie de l'esprit. La vie pleine, la vie glorieuse pour Dieu et pour la société chrétienne est celle qui consiste à vivre surtout de l'esprit. Mais nous nous amusons à courir après les petites choses sans conséquences et négligeons d'approfondir les grandes vérités de la vie. Et ainsi nous sombrons dans une mort lente mais certaine de l'esprit chrétien. Si nous méditons un peu plus sur la raison d'être des choses et surtout sur notre propre raison d'être, nous serions un peu plus sérieux dans les actes les plus importants de notre vie. Quelle admirable mission Dieu a donnée à la mère chrétienne! Ne l'oublions pas, c'est celle de faire des saints! Combien de femmes réalisent la noblesse, la grandeur, la distinction qui est attachée à la vocation de "mère"! Pensons-y sérieusement car c'est une des questions les plus importantes de la vie.

Geo.-E. AUDEBEC, B.A.
Directeur du Collège Commercial St-Michel

Histoire d'un feu follet

Un soir, un nommé Dargis, de Trois-Rivières, avait chargé son canot de trente minots de blé pour aller le faire moudre au moulin du Cap-de-la-Madeleine, sur la rive opposée du fleuve, une distance de plus de quatre milles. Attardé par l'opération du chargement, le père Dargis n'avait pu laisser la rive sud qu'à la nuit noire, ce qui, du reste, ne le préoccupait guère! C'était un homme qui pour la force en valait deux et que la lutte n'effrayait pas. Il prit l'aviron et travailla ferme jusqu'à ce qu'il fut rendu au chenal. A cet endroit il sentit son canot s'immobiliser par une force insoupçonnée. Un malaise, sinon la frayeur s'empara de lui et le porta à réfléchir. On le lui avait dit, et d'ailleurs tout le monde savait que les feux follets habitaient l'eau profonde et que si on les appelait du nom offensant de culs grillés, toute leur troupe se mettrait en branle et le jetterait avec son canot de l'autre côté du fleuve. —"Bah! se dit Dargis, ce sont des contes en l'air. Toutefois, si j'essayais". Et, de sa grosse voix qui grondait comme le tonnerre, il répéta trois fois le cri conventionnel. Sa voix n'était pas encore éteinte dans sa gorge, qu'un feu follet dansait sur le devant de son canot et lui donnait un soufflet qui le renversa et lui fit perdre connaissance...

Pendant combien de temps, il ne put le dire. Mais lorsqu'il s'éveilla, il reconnut qu'il était avec son canot sur la rive nord du fleuve, à quelques cents pieds du moulin. C'était pendant les heures de la puissance des feux follets, et, bien qu'il portât facilement six minots de blé sur ses épaules, il ne put avant l'aurore, en déplacer un seul, ni se rendre au moulin pour raconter sa mésaventure.

Pendant tout ce temps, il eut la figure tuméfiée et souffrit de cuisantes douleurs, qui cessèrent complètement au point du jour. Jusque-là, le père Dargis n'avait pas connu la peur mais ensuite, la nuit, lorsqu'il était hors de chez lui, il admettait qu'il s'effarouchait facilement...

E.-Z. MASSICOTTE.
Bulletin des Recherches Historiques. Nov 1929—p. 649

Lavigne

Lavigne, (D.N.C.)—Notre curé est allé passer une semaine dans la province de Québec. Il rend visite à ses frères et soeurs. Sont allés avec lui, Mlles Lilianne et Béatrice Arbour, Mlle Marie-Jeanne Poirier. Ces jeunes filles doivent rendre visite à Mlle Eveline Côté, de Sherbrooke qui vint enseigner le tissage à Lavigne, il y a deux ans. Elles veulent en profiter pour prendre certaines informations sur ce métier.

M. Oscar Arbour dut se rendre à l'hôpital de Sturgeon Falls après avoir enduré pendant plusieurs jours des douleurs intestinales. Il est actuellement sous traitement Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Un accident assez comique est arrivé à M. Alphonse Roberge cette semaine. Nous savons que M. Roberge élève des chevaux de selle pour louer aux touristes. Il aime, naturellement, à aller à cheval et à faire galoper ses chevaux. Se promenant à cheval cette semaine, il prit une belle plonge. Son cheval allait bon train lorsqu'il s'arrêta tout d'un coup, le faisant plonger tête première. Heureusement, il ne se blessa pas gravement.

Samedi, 4 juillet, ont eu lieu les épousailles de Mlles Claudette et Rolande Vincent. La première épousera M. Marcel Beaudry, de Verner, et l'autre M. Laurier Ducharme, également de Verner. Aux nouveaux mariés vont nos voeux de bonheur.

M. et Mme Hervé Vincent, de Levack, étaient de passage ici, dimanche dernier.

Pharmacie Michaud
Pharmacie de confiance
Angle Durham et Beech
TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

LA MAISON
LABERGE
Matériaux de construction - Charbon

NICKEL TIRE SERVICE
Propriétaire: GERARD BOULET
Ouvrage garanti à prix modérés
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
25 rue Beech Téléphone: 3-0108
Sudbury, Ontario Résidence: 6-6132

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting COMPANY, LIMITED
Tél. 7-7561 — 185, rue Lorne

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux
Gérant: Arthur Charette

137, rue Notre-Dame Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi 16 juillet 1942

L'achat chez nous

De toutes parts, on entend dire qu'il faut aider nos compatriotes, maintenir haut notre civilisation catholique et française constamment menacée. De plus, nous constatons chaque jour davantage qu'on nous laisse la part du parent pauvre et que notre race voit des défaillances de plus en plus nombreuses.

Nous n'avons personne sur qui compter. Nos politiciens moins que les autres. Malgré les obstacles, il faut faire soi-même son chemin. Sachant cela, on est souvent porté à se demander: "mais qu'est-ce que je pourrais faire, moi, dans mon petit milieu ouvrier ou agricole pour contribuer à notre grande cause de survivance?"

Le moyen le plus simple, le plus efficace et surtout qui peut susciter de l'intérêt chez tous, c'est l'*Achat chez Nous*.

Ce moyen a ceci de particulier qu'au lieu d'être obligé de donner un dollar (ou plus) à un "parleux" de la cause nationale, il peut nous rapporter, et plus qu'on pense.

Nous sommes portés à envisager l'Achat chez Nous sous ce seul point de vue: le petit consommateur doit acheter exclusivement d'un marchand canadien-français. Ce n'est pas ainsi que le problème se pose, car c'est surtout aux commerçants que s'adresse la tâche de pousser davantage de l'avant dans ce domaine.

C'est à eux qu'il appartient d'encourager par leurs achats nos propriétaires de maisons de gros, nos industriels soit de la petite ou de la grande industrie.

Ainsi beaucoup de nos gens, sachant qu'ils sont encouragés, craindraient moins de se lancer dans de petites entreprises qui leur permettraient de se tailler un avenir assuré et libre de toute contrainte étrangère.

Et qu'on n'oublie pas, que, nous, de la race française, nous sommes faits pour la petite industrie. Dans notre coeur nous portons la liberté et nous souffrons d'être valets. Voilà pourquoi la petite industrie a toujours eu une telle vogue en France. Il faut que ce soit de même ici. Travailler comme des hommes libres, voilà un idéal qui dépasse tous les autres; et, à part l'agriculture, seule la petite industrie peut nous le permettre.

Voici donc le rouage de l'Achat chez Nous. Le consommateur s'en va acheter chez le marchand canadien-français du coin. Il demande des produits manufacturés par les nôtres. C'est d'ailleurs ce que le commerçant lui recommande le plus. Ce dernier, de son côté, achète de nos industriels, ce qui active l'industrie canadienne-française. Enfin, on sait qu'en général, nos patrons préfèrent employer leurs concitoyens. Aussi, voilà une grande source de travail pour les nôtres dans les périodes de crise.

Il est entendu que si l'un des nôtres n'offrait que des marchandises étrangères sur son comptoir, sans égards pour ses confrères industriels, celui-là doit être impitoyablement boycotté. Il faut qu'il livre la place à un autre qui soit plus soucieux de nos intérêts nationaux.

Nous nous croyons pauvres. Nous l'avons tellement entendu dire que nous en sommes arrivés à trouver naturel qu'il n'y ait pas moyen d'en sortir; nos jeunes sont convaincus que leur seul avenir est avec des compagnies anglaises. Aussi n'essaie-t-on rien de nouveau. Pas d'initiative possible aux mentalités d'esclaves. Mais que les nôtres se mettent à s'entr'aider et on verra un changement.

Il ne faut pas cependant penser que ce programme va se réaliser sans sacrifices personnels. Le fumeur de cigarettes, habitué à griller du tabac de marque étrangère devra changer: il devra fumer des Grads, par exemple, cigarettes de première qualité. Il s'assurera à la Sauvegarde, à la Laurentienne et flanquera là compagnie anglaises et américaines. Voilà un type prêt à se mortifier pour la cause nationale. S'il en prend l'habitude, sa valeur personnelle s'en accroîtra d'autant. Ce sera un Canadien-français toujours prêt à se dévouer pour les grandes causes.

Une objection assez courante c'est que nous payons les produits des nôtres plus chers que les autres. Disons d'abord que ceci est loin d'être toujours vrai.

Il arrivera qu'il y aura une différence de quelques sous entre un de nos produits et celui d'une marque étrangère. Il faut d'abord regarder la qualité. Ensuite, il faut se dire que la grande industrie étrangère est riche, quelle peut produire, dans certains cas, un article moins cher à cause de la quantité. Ainsi, telle compagnie étrangère produira par centaines de mille un article qu'un de nos petits industriels ne produira que par mille. Même en ce cas—encore assez rare—il faut que nous soyons assez patriotes pour nous dire: c'est vrai, je paye quelques sous de plus, mais cette industrie fait vivre des Canadiens-français. Si nous l'encourageons tous, elle va prospérer, s'étendre et pourra alors rivaliser avec les autres compagnies. De plus, un jour ou l'autre, elle donnera de l'ouvrage à mes enfants ou à mes parents ce que les compagnies étrangères nous refusent bien souvent. C'est une façon pratique d'envisager la question.

Voilà un aperçu bien incomplet de l'*Achat chez Nous*. Qu'on le mette en pratique, c'est un programme qui peut en quelques années relever complètement la situation économique des Canadiens-français. Quelle sera la première paroisse de la région à organiser la Ligue d'Achat chez Nous?

Camille LEMIEUX

La Caisse Populaire

Chaque sou que dépose un membre d'une Caisse Populaire peut avoir deux destinations: il peut demeurer à perpétuité dans la Caisse et faire partie de la réserve permanente de cette Caisse. Cette réserve garantit la permanance de cette institution. Ce sou peut aussi demeurer la propriété personnelle du déposant, qui peut le retirer et l'employer à sa guise. En d'autres termes, une partie des fonds d'une Caisse Populaire appartient à la collectivité qui constitue cette caisse, et une autre part reste la propriété de chaque membre en particulier et sous son contrôle.

A la fin de chaque année, environ 20% des profits de la Caisse sont affectés au fonds de réserve, sans qu'on puisse jamais les retirer; on inscrit la balance au crédit de chacun des membres, au prorata du montant que ces membres ont déposé à la Caisse. Il va sans dire qu'on ne divise pas la totalité des sommes ainsi disponibles. On en réserve une partie, appelée fonds d'opération et destinée à rencontrer les dépenses courantes. Ce fonds d'opération, ou capital de travail, est le premier que doit assurer une Caisse Populaire. Il n'est pas nécessaire, au début, qu'il soit considérable. En effet, la comptabilité et autres travaux sont exécutés par les membres eux-mêmes de la Caisse, et à titre gracieux. C'est le procédé qui consiste à "faire d'une pierre deux coups".

Les membres se renseignent ainsi sur le fonctionnement de la Caisse et évitent des déboursés. Ce travail bénévole cependant n'écarte pas la nécessité d'un fonds d'opération. Restent les dépenses occasionnées par les publications et les livres de comptabilité.

Le fonds d'opération initial est constitué par des dons et l'initiative des membres. Par exemple, on organise, en faveur de la Caisse, un concert, où des amateurs locaux font les frais du programme. On peut aussi suggérer la tenue de réunions de société où un droit d'entrée sera exigé. Les fonds qu'on aura réunis seront versés au fonds d'opération de la Caisse Populaire. Un concert offre presque toujours l'occasion de découvrir et de développer chez les membres un talent caché, que l'on se doit d'exploiter. On ne devrait jamais perdre de vue qu'une Caisse populaire est une institution d'éducation des adultes, en vue de développer les aptitudes diverses de ses membres, dans le milieu où ils vivent. La Caisse Populaire doit aussi encourager l'industrie à domicile.

Une autre excellente source de revenus permanents pour le fonds d'opération consiste en abonnements à des livres et à des périodiques, y compris les manuels scolaires, dictionnaires et encyclopédies, aussi bien que les accessoires de classe et autres articles. L'école, le bureau de l'Education, le bureau de Poste et la Caisse Populaire ont un intérêt commun au développement de la localité et ils devraient collaborer étroitement en ce sens. Là où existe une Caisse Populaire, devrait exister aussi une Banque d'Epargne du bureau de Poste, dans laquelle on pourrait garder les fonds de surplus de la Caisse Populaire.

Cette petite affaire d'abonnement aux livres et périodiques fait aussi d'une pierre deux coups. Toute localité devrait être en mesure de se procurer, sans risque, livres et nécessaires d'écriture, et les Caisses Populaires peuvent facilement assurer cette organisation et en verser les profits au fonds d'opération. Même le journal local paye une commission sur ses abonnements.

Les sentiments personnels ne comptent pas; dans la vie, il n'y a que les grands devoirs.—Etienne Lamy.

Lettre à Procule

Le bill 80

Bien cher ami,

Le bill 80 fait jaser pas mal. Tout est en suspens, à l'exception des langues. Démos a les yeux braqués sur Ottawa et ses représentants, hypnotisés par ces millions de prunelles, te débitent les plus beaux discours du monde, rapport à leur "job". Qui eût dit, avant le plébiscite, que M. King ne jouissait que d'amitiés si passagères!

Eh oui, ç'a bien changé depuis trois semaines que le bill 80 est sur le tapis. Panique chez les suiveux, qui s'efforcent de redorer leur blason en sortant des déclarations dont on ne les croyait pas capables. Il le faut bien, bondance, puisque les électeurs leur ont clairement indiqué de quel côté venait le vent! Le gros bon sens a eu raison des subtilités, des finasseries et des restrictions mentales, une sainte fois, et je t'assure que les finassiers ont l'air "cheap" en bibite depuis une secousse.

C'est égal. Ce qui est fait est fait. Et maintenant, approuvons les députés qui, éveillés aux réalités, faussent enfin compagnie aux conscriptionnistes à toute épreuve. Ils n'auront jamais le mérite des Onze, mais enfin, il leur sera beaucoup pardonné parce qu'ils auront beaucoup changé. Fallait-il être naïf, tout de même, pour croire que le plébiscite n'était qu'un jouet, une de ces choses insignifiantes et inoffensives inventées exprès pour faire parler le monde. La confiance, c'est comme la superstition: ça émousse le raisonnement.

Passons. J'ai dit qu'il leur serait beaucoup pardonné à ceux-là qui, sous la force de l'opinion publique et devant la brutalité des faits, ont enfin changé leur chique de bord et adopté une attitude plus conforme à l'esprit de ceux qui les paient. Mais que dire de ces autres magiciens qui, sur une question de vie ou de mort, trouvent encore le moyen de chanter confiance en leur chef et de donner au bill 80 l'apparence d'une simple loi sur le prix de la gomme à mâcher. S'ils sont en faveur de la conscription, on voudrait qu'ils fussent assez honnêtes pour le dire; si, par contre, tout leur sens politique se résume en une confiance aveugle au berger du parti, on souhaiterait les voir plus à la page ou les voir complètement en dehors des choses publiques.

"Mais, ce n'est pas la conscription, cette affaire-là!

—C'est quoi, alors?

—C'est . . . c'est un amendement à la loi de mobilisation, tout simplement!

—Pourtant, Cardin aimait cela être ministre.

—Quand je te dis que ce n'est pas la conscription. C'est le Parlement qui va décider ça. D'ailleurs, nous ne l'aurons jamais, King l'a dit!"

Qui est-ce, le Parlement? Les Deux-Cents ou les Deux-cent-quarante-cinq ou les ministres? En tout cas, c'est dangereux: un geste hâtif, une émotion trop forte, le poids d'une majorité, une déduction savante, un appel discret mais pressant, une fausse honte, une crise aigüe d'impérialisme et vlan, la conscription est en vigueur! Et puis ce "King l'a dit" est ineffable: King a dit beaucoup de choses, mais il en est infiniment plus qu'il n'a pas dites ou qu'il a dites pas très clairement. Dans un cas semblable, la confiance peut devenir de la témérité, tu sais!

Moi, de mon vrai nom Almanzar, je puis te déclarer à toi, mon cher Procule, que l'amendement va être adopté prochainement, s'il ne l'est pas déjà lorsque tu liras ma lettre. Et ceux qui le feront adopter ce ne seront pas les conscriptionnistes par principe, mais bel et bien les conscriptionnistes par intérêt et les "confunts". C'est le petit nombre, me diras-tu? Je l'admets. Seulement, en démocratie, le sort de toute une nation peut reposer sur quelques votes. Quelle responsabilité, seigneur! On a répété dernièrement qu'en 1917 on avait imposé la conscription pour sauver un parti politique. Tu parles! Je ne sais pas si c'est vrai. A cette époque-là, moi, j'étais à peine né; je trouvais tout beau et tout bon, et je ne connaissais rien des mobiles secrets qui font agir les hommes.

Oh, comme je voudrais redevenir petit!

ALMANZAR

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—M. et Mme Ovila Robert, de Foleyet, visitaient les familles J.-B.-M. Robert et G. Bidal en fin de semaine.

Lundi, le 6 juillet, M. le curé bénissait le mariage de Mlle Gilberte Lelièvre, fille de M. et Mme J.-M. Lelièvre et de M. Simon Denis, fils de M. et Mme Julien Denis. La chorale des jeunes filles fit les frais du chant. Au nouveaux époux "L'Ami du Peuple" offre ses meilleurs voeux de bonheur.

Mme U. Langdon et son fils, M. A. Langdon, instituteur à Azilda, ainsi que M. et Mme Ernest Gallen sont de retour d'un voyage à Ottawa, Hull et les environs.

M. et Mme Joseph Gauthier ainsi que M. Ernest Gauthier et Mme P. Taillon sont de retour d'un voyage dans la région d'Ottawa.

Mlle Antoinette Chénier, institutrice à Gogama et Mlle S. Langdon, institutrice à Hagar, sont dans leur famille pour les vacances.

M. le curé Charpentier a fait un court voyage à North Bay, dans le courant de la semaine.

Mlle Régina Guénette, de Montréal, visitait les familles J.-B.-M. Robert et G. Bidal, dans le courant de la semaine.

Voici les noms des élèves des différentes écoles de notre village qui passèrent avec succès les examens d'entrée: André Dubois, René Ladéroute, Ange-Aimée Landry, Thérèse Ouellette, Germaine Plante, Bertrand Proulx, Thérèse Ross, Adéline Trahan.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Quand vous viendrez
à Sudbury descendez à

l'Hotel Frontenac

Le plus récent et le
plus moderne des
hôtels locaux

12-18, rue Durham Tél. 8-8318

Le coin du liseur

Pensée française

par Olivar Asselin

En lisant ce volume d'Olivar Asselin, je me suis aperçu qu'il pouvait y avoir dans les lettres canadiennes un écrivain vraiment patriotique qui aime la culture française et qui s'intéresse à autre chose qu'à ce baragouinage politique et supposé patriotique qui déforme notre littérature légendaire. Olivar Asselin (et il a parfaitement raison) présente dans son article "Les relations de la presse canadienne et la presse française" une entente possible entre les Français et les Canadiens. Et c'est surtout dans cet article qu'apparaît son amour de la culture française. Avec un pessimisme peut-être parfois un peu trop mordant, Asselin repousse l'idée qu'il existe une littérature canadienne. Et pourtant, je trouve injuste cette parole de Mgr Camille Roy: "Il détruit par le sarcasme; ce qui est plus aisé que de construire". En effet, Olivar Asselin signale (et avec raison) les noms de certains poètes canadiens qui peuvent avoir une certaine influence. Je cite: "La poésie canadienne d'aujourd'hui, c'est Nelligan, Gill, Lozeau, Paul Morin, Chopin, Doucet, Ferland, Delahaye, Blanche Lamontagne, même ce Louis Dantin, disparu mystérieusement aussitôt qu'apparu, et dont le "Noël intime" dans notre littérature bonnêtement ou faussement bien pensante, retentit douloureusement comme au Sanctus d'une messe à l'aurore, parmi le recueillement des fidèles, le cri aigu d'une vierge épuisée de jeûne, affolée par le doute..."

Mais, je dois vous parler d'un petit fait qui me fait toujours sourire. Pendant l'année, au collège, je trouvais étrange la froideur qu'éprouve Mgr Camille Roy à l'égard d'Olivar Asselin. J'ai en effet, constaté avec surprise le ton peu louangeur qu'emploie Mgr Roy quand il parle de lui et j'ai remarqué avec indignation (surtout après avoir lu ce volume) qu'Olivar Asselin n'était pas digne de paraître dans les "Morceaux Choisis" de Mgr Roy. Et, c'est en lisant "Pensée Française", que j'ai trouvé la clef de l'énigme. Je cite: "M. l'abbé Camille Roy a comme critique littéraire le léger défaut de manquer lui aussi de tout sens critique. On pourrait même sans injustice dire qu'il n'a pas de bon sens. Il traitera de Mermet, de Michel Bibaud, de M. Hector Bernier, avec le même sérieux qu'il ferait de Racine, de Voltaire ou de Victor Hugo .. Sérieux, il l'est à la manière de l'oncle Eyssette, du Petit Chose, qui passait sa vie à colorier des grammaires espagnoles... Il en dit assez (de M. l'abbé Groulx) pour laisser voir qu'elles petites perfidies peuvent s'agiter dans l'âme des doux... Il est de la génération d'éducateurs québecois qui naguère encore marquaient les fastes de l'Université Laval aux visites des princes du sang à la ferme de St-Joachim... Ce critique n'a rien de vivant. Il a des toiles d'araignée sur les yeux, du coton dans la boîte crânienne, les narines et les oreilles. Il sort à l'instant de chez Toutankhamon". Cette espèce de critique labruyérienne n'a évidemment pas plu à Mgr Camille Roy. Mais, Olivar Asselin est partisan de la vérité non de l'adulation. C'est ce dont on doit se persuader...

Ce qui fait la force de la critique d'Asselin, c'est le ton mordant, ironique et parfois violent, violence cependant adoucie par l'humour. De plus, ce même style démontre clairement qu'Asselin est un ennemi acharné du "vasage" qui chez quelques écrivains se montre d'une utilité nécessaire. Chaque phrase a une portée essentielle, portée qui a l'autre avantage important d'être résumée en peu de mots. Mais, cependant, chaque phrase est indispensable pour laisser au lecteur l'idée principale. Le style est le style du polémiste et celui d'Asselin tire son originalté de ce fait..

Les idées d'Asselin sont-elles, comme dit Mgr Roy, empreintes d'un sarcasme qui détruit, donc un sarcasme décourageant. Si, par hasard, elles le sont, il faut rechercher la cause dans la hauteur de la pensée d'Asselin, dans son amour de la culture française, dans son horreur de la foltaise. Mais, vraiment, la critique de Mgr Camille est fausse et la preuve, c'est le Temps qui la donne. L'oeuvre d'Olivar Asselin a-t-elle détruit? La réponse en a été donnée par Mlle Adrienne Choquette qui a visité les meilleurs de nos écrivains canadiens. Entre autres questions, elle leur a demandé quel écrivain avait le plus fait école dans la littérature canadienne-française. Et ceux-ci ont presque invariablement désigné Olivar Asselin. Preuve irréfutable qui détruit la "critique" de Mgr Camille Roy...

Considérons donc Olivar Asselin non comme un polémiste qui se pique de sarcasme mais comme un disciple de la culture française, un homme qui a entrepris la noble tâche de réformer notre littérature nationale.

Robert VIGNEAULT

Cet ouvrage est en vente à la librairie "Loisirs", 137, rue Notre-Dame, Sudbury.

Ils possèderont la terre

par ROBERT CHARBONNEAU

Extraits de presse

"Du premier coup, M. Charbonneau s'est placé sur le plan de la littérature universelle: on peut comparer son roman aux oeuvres des meilleurs écrivains étrangers".

Gérard Dagenais,
La Revue Moderne, 1-42

• •

"Jamais chez nous romancier n'avait atteint à de telles profondeurs, n'avait plongé regards plus cruels ni lucides au fond de l'âme humaine. "Ils possèderont la terre" pose nettement le problème de la destinée humaine, M. Charbonneau compromet le salut de ses créatures, son roman est le plus chargé d'inquiétudes de tous les romans canadiens: c'est une oeuvre unique chez nous.

Guy Sylvestre,
Le Droit, 6-12-41

• •

"C'est là un livre qui pourra distraire de l'attente où ils sont d'un nouveau Giono, d'un autre Giraudoux ou d'un extraordinaire Jouhandeau, les exigents amateurs de belles-lettres".

Guy Jasmin,
Le Revue Populaire, 1-42

• •

"Les romanciers de chez nous, en effet, ont écouté Edmond Jaloux: "Il est sage de ne peindre que les gens que l'on connait et les milieux où l'on a vécu." C'est aussi ce conseil que pratique Robert Charbonneau, d'ailleurs. Mais lui, son milieu, c'est la ville, et les gens qu'il connait ce sont des jeunes de la ville, adolescents inquiets, troublés qui se cherchent; voilà qui est nouveau dans notre littérature, et prometteur."

Georges-Henri d'Auteuil,
Relations, 1-42

• •

"Par la composition de son oeuvre, par le choix des personnages, par le procédé d'écriture, M. Robert Charbonneau apporte à nos lettres un élément neuf; il s'impose à l'attention de tous ceux pour qui la chose littéraire a encore, en notre pays, son importance"

Emile-Charles Hamel,
Le Jour, 6-12-41

• •

"On doit reconnaître à cet auteur un sens psychologique d'une profondeur parfois digne d'un Mauriac. Son dernier roman "Ils posséderont la terre" en est une preuve tangible".

Jean-Paul Guilbeault,
Le Quartier Latin, 12-12-41

Campeau, champion d'une course à pied en 1757

En racontant ce qui se passait en la Nouvelle France, la plupart des mémorialistes s'accordent à dire que les sauvages excellaient à la course à pied, que d'ailleurs ils s'entraînaient constamment. L'on ajoute parfois, que les Canadiens ne furent pas lents à devenir leurs émules. Mais le célèbre Bougainville est seul à nous apprendre qu'au Détroit, en 1757, un jeune Campeau fut reconnu comme champion dans un "match" auquel participèrent Visages pâles et Peaux Rouges. Faute de renseignements remontant plus loin dans le passé, doit-on admettre que Campeau a été le premier blanc à se placer en tête de liste?—Nous avons essayé de savoir quel était le prénom de ce "sprinter" mais plusieurs Campeau demeuraient au Détroit à la date précitée et nous n'avons pu l'identifier. Depuis, bien des nôtres ont été à l'honneur, notamment Edouard Fabre, mort en 1939 et qui possédait 335 trophées de toutes sortes, puis Gérard Côté proclamé l'athlète de 1940.

E. Z. MASSICOTTE.

Bulletin des Recherches Historiques—Août 1941—p. 246

Questions d'éducation

Loeuvre de l'éducation continue, pour ainsi dire, l'oeuvre de la création. Son but est sublime! "Ars artium regimen animarum"; l'art des arts, c'est la conduite des âmes". Aussi n'est-il pas accordé à tout le monde de remplir dignement ce rôle élevé d'éducateur. Nous parlerons peu de ces indignes qui remplissent de leur nullité les routes de l'école à tous les degrés. Leur petite personne incapable ne trouve les moyens que d'entraver ceux qui sont sincères dans leur vocation. Ce sont des intéressés, des gens qui considèrent l'enseignement comme un moyen de faire de l'argent, non comme un sacerdoce. Le pauvre bûcheron qui fait son travail à la perfection de son savoir est plus respectable que ces gens sans conscience qui s'affublent du nom de professeur, maître ou maîtresse, et qui parlent comme des charretiers mal élevés. Que dirions-nous de ces gens sans honte qui élèvent leur dégoutant orgueil sur les travaux des autres et qui, après avoir piétiné la réputation de ceux à qui ils doivent le peu qu'ils ont vivent à leur dépend et au dépend de ceux qui par complaisance écoutent leurs mensonges?

Mais il est encore plus déplorable de constater qu'il y a des personnes qui, soit par intérêt ou pour d'autres raisons, supportent et encouragent ces faux instituteurs et institutrices à continuer leur oeuvre de destruction, car le mauvais maître et la mauvaise maîtresse sont les destructeurs de tous les principes chrétiens enseignés par l'Eglise. On voit des choses bien étranges de nos jours: le mal encouragé, le bien critiqué et bafoué. Et encore plus étrange est ce fait incompréhensible à ceux qui font leur possible pour être sincère: "le vulgaire trompeur en imposer par son mensonge et son arrogance à ceux qui savent mais ne font rien pour arrêter la lèpre qu'il répand". La foule a toujours aimé les vantards, les braillards, et elle les aime encore. Elle est excusable puisqu'elle ne sait pas. Mais que dire de ceux qui savent... et qui laissent faire...? S'appuyant sur ceux qui les encouragent, nos faux éducateurs se croient forts, se proclament savants et permettent d'enseigner l'erreur et le mal. Se sentant aidés par ceux qui en justice devraient les condamner, il continuent à semer le mensonge et à être cause d'une destruction morale dans l'âme de nos jeunes qui, ne sachant pas distinguer le vrai du faux, suivent leurs mauvais conseils.

Sans doute, et heureusement, les faux maîtres sont peu nombreux; distancés par l'élite, écrasés par une tâche trop lourde pour leur faiblesse morale et intellectuelle ils disparaissent bientôt et abandonnent le noble chemin dans lequel ils s'étaient fourvoyés pour revenir à ce qu'ils sont vraiment: "des indolents, des incapables, des vulgaires, des vaincus! Tandis que l'élite demeure dans sa vocation bien-aimée et monte de jour en jour à la perfection tant désirée par les éducateurs sincères, les faux maîtres et fausses maîtresses sombrent de plus en plus dans leur médiocrité, s'en nourrissent jusqu'à ce qu'ils disparaissent, engloutis dans le mépris de tous ceux qui les ont connus pour des trompeurs. La vocation d'éducateur est semblable à celle du prêtre; s'il manque sa tâche il devient, comme le faux prêtre, digne du mépris de l'humanité entière.

D'autre part, les paroles nous manquent pour louer ces âmes nobles qui consacrent leur vie entière à faire le bien en semant le bon grain dans les coeurs et les âmes de notre chère jeunesse qui désire tant savoir et surtout savoir la VERITE. En effet que dire de ces coeurs généreux qui sacrifient toutes les joies légitimes de la vie pour se consacrer à l'éducation d'une jeunesse qui est plus souvent ingrate que reconnaissante et qui blesse plus souvent qu'elle ne loue et remercie. La tâche difficile d'éducateur exige des âmes d'élite qui savent se renoncer pour mieux se donner; des âmes qui savent souffrir pour mieux engendrer, et surtout des âmes qui savent prier! Quelle comparaison peut-il y avoir entre le véritable éducateur qui sait mourir à lui-même pour mieux semer et le faux éducateur qui ne veut que jouir, surtout en abusent de la confiance et de la simplicité de ces âmes d'enfants qui ne peuvent comprendre l'immensité qui sépare le vrai du faux. Ces âmes de véritables éducateurs savent ce qu'il en coûte pour former les coeurs et les esprits à la vérité chrétienne et cependant elles n'hésitent pas et ne reculent jamais devant aucun sacrifice pour accomplir leur devoir. Chargé de conduire les enfants, d'épanouir leurs âmes au divin rayonnement du vrai, du beau, du bien, l'éducateur consciencieux semble ne jamais posséder assez de qualités requises pour être un vrai MAITRE. Il cherche toujours plus de lumière afin de mieux éclairer ceux qui lui sont confiés. Pour lui, étudier et instruire marchent de pair.

La pédagogie du bon maître peut se résumer en quatre points: 1—Avoir la ferme résolution et la ferme volonté de réussir. 2—Connaître à fond les matières que l'on doit enseigner. 3—Se connaître soi-même. 4—Connaître ses élèves et les aimer comme soi-même.

Les deux premiers points peuvent, pour la plupart des éducateurs, se réaliser assez facilement, mais où on peut les surprendre en défaut c'est dans la connaissance d'eux-mêmes et dans la connaissance de leurs élèves. Il est assez facile de vouloir réussir dans sa vocation et dans ses études, mais lorsqu'il s'agit de se connaître et surtout de se corriger c'est une autre question. Question importante cependant, que le bon éducateur ne peut ni ignorer ni négliger, car la connaissance de soi-même sera la base sur laquelle il érigera la connaissance parfaite de l'esprit de ses élèves, connaissance d'autant plus importante que sans elle aucun résultat sérieux ne peut être obtenu. C'est là qu'il faut chercher la cause des échecs et des découragements même chez ceux qui sont des plus sincères et des plus sérieux. Mais le bon maître sait tout cela, aussi il trouve sa force dans son humilité.

On ne trouvera jamais assez de louanges et de remerciements pour ces héros ignorés que l'on nomme instituteurs, institutrices. Leur tâche est des plus ingrates; leur récompense bien petite, là où l'éducateur devrait être le premier, il est plus souvent le dernier. La société l'ignore trop, parfois ne le connait pas et ceux à qui il a fait le plus grand bien, ses élèves, l'oublient. Il doit être à la fois père, mère, éducateur et souvent prêtre, et pour remerciement recevoir les critiques et les injures de parents qui ne peuvent comprendre que sa tâche est assez ingrate, assez pesante sans avoir à soutenir en plus leurs reproches et trop souvent leur mépris. Qui pourra jamais dire tout ce qui se passe dans le coeur de nos éducateurs consciencieux! Qui pourra jamais payer leur dévouement! Après le prêtre de Dieu, saluons avec respect et amour nos chers maîtres et maîtresses sincères et fidèles à leur devoir!

Geo.-E. AUDEBEC, B.A.
Directeur du Collège Commercial St-Michel

CARLOAD Grocery

45 rue Elm .. 5-5659
305 Whittaker 6-6114
409 Notre-Dame 6-6972

6 MAGASINS A VOTRE DISPOSITION 6

Quality Meat & Grocery 5-5623
59 rue Eyre .. 7-7585
Garson Ontario

SPECIAL EXTRA
FARINE MAPLE LEAF 7 lbs 25¢ — 24 lbs 75¢ — 98 lbs $2.79

CATSUP Clark .... 2 bout. pour 25¢
CONFITURES aux FRAISES .... 32 oz. 35¢
OXYDOL pqt moyen ..... 24¢
LAIT Meadow Gold 3 btes pour 29¢
POIS VERTS BONNE QUALITE 2 boites 15 oz. 23¢
FROMAGE Canadien doux ..... lb 29¢
KLIK VIANDE CUITE bte 12 oz. 31¢

Fruits et légumes frais arrivant tous les jours, ainsi que viandes de qualité.

Spécial en force jusqu'à samedi, le 18 juillet

BANNON BROS. LTD.

AMEUBLEMENT GENERAL

Cette maison est reconnue pour la qualité de ses produits

A.-J. CORBEIL, gérant

123, rue Durham Tél. 4-4243

Succursale à North Bay Tél. 383

Le Collège Commercial St-Michel

MAISON D'EDUCATION BILINGUE

Pour renseignements écrire à

G.-E. Audebec, Directeur

27, rue Elm, est Chambre 6. Tél. 8-8682

J.-B. Ducharme

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

73 rue Beech

Téléphone: 6-6302 Sudbury

LA VIE DE L'ESPRIT

PAGE D'HISTOIRE

Les Pionniers de l'Ontario Nord

(suite)

Entrée des Jésuites dans le Nord Ontario

SAULT-STE-MARIE

A l'ouest du nouveau.

En 1846, les nombreuses missions en bordure du lac Huron et de la Baie Georgienne ne suffisaient plus au zèle des apôtres de l'Ile Manitoulin. L'Ouest les attirait, l'Ouest qu'avaient parcouru en tous sens les PP. Marquette, Allouez, Jogues, Raymbault, Dablon, Drouillette, Nouvel, Albanel, etc.

Bien avant les coureurs de bois et les aventuriers asoiffés d'or, les PP. Isaac Jogues et Charles Raymbault découvraient le Sault-Ste-Marie. Cependant il s'est rencontré des gens mal intentionnés pour oser attribuer cette découverte à Etienne Brûlé. Il aurait passé, prétendent-ils, devant le Sault en 1623. Mais a-t-il atteint le Sault? S'est-il arrêté au Sault? Peut-il fournir une preuve, un document, un signe de sa découverte? Autant de questions restées sans réponses. "La première révélation claire, précise au sujet du Sault, de la nature du pays et de ses habitants, a été faite par les PP. Jogues et Raymbault" (Discours du P. Bournival, S.J., au Sault-Ste-Marie, lors des fêtes du troisième centenaire de la prétendue découverte d'Etienne Brûlé.)

C'est en octobre 1641, que, devant une foule bigarrée de 2,000 Indiens; les deux missionnaires Jésuites plantaient, à quelque distance des rapides du Sault, le signe de la découverte: une croix. Vingt-sept ans plus tard, les Pères Jacques Marquette et Claude Allouez fondaient au même endroit la résidence de Sainte-Marie du Sault, centre de toutes les missions de l'Ouest jusqu'à la fondation du Détroit, au début du XVIIIe siècle. (Thwaites, Relations des Jésuites, t. ZZIII, p. 224).

RETOUR AU SAULT

Un siècle plus tard, les missionnaires Jésuites reprenaient avec joie leur ancienne mission. C'était la réalisation d'un rêve, une reprise de contact avec cette terre riche en souvenirs de famille.

L'endroit était d'importance. Aussi le supérieur des missions du Haut-Canada, le P. Pierre Point, y vint étudier sur place les possibilités d'une résidence. Mais sur quelle rive? Canadienne ou américaine? Le Père aurait souhaité bâtir du côté anglais où vivaient pauvrement quelques familles de langue française, mais il n'y avait pas encore d'église, ni de place où loger le missionnaire. Tandis que le Sault américain possédait une population beaucoup plus nombreuse, des mines de cuivre en exploitation, d'importants comptoirs de pelleteries, et déjà, depuis neuf ans, M. François Pierz y avait bâti une église et ouvert une école. Provisoirement, les Pères ne pouvaient habiter que de ce côté, quitte à passer sur la rive canadienne aussitôt qu'ils auraient chance d'y fonder une paroisse.

DE L'ACTION CATHOLIQUE

Pendant son voyage d'exploration au Sault (Michigan), le Père rencontra un Français nommé Biron, véritable apôtre laïc, sans peur et sans respect humain. Il était "chantre à l'église, maître d'école à la maison, missionnaire laïc des Indiens dont il avait épousé une femme, catéchiste des enfants, baptiseur de nouveaux-nés, et en l'absence du prêtre, marieur des nouveaux couples, consolateur des moribonds, enterreur de morts". Et le Père ajoute cette désolante constatation: "Je réunis les catholiques dans l'église qui était grande, mais vacante." (Histoire inédite de Sandwich par le P. Pierre Point).

LE PERE MENET

Au nouveau poste, le Père Jean-Baptiste Menet fut nommé. Il venait de Sandwich où il avait rendu de précieux services grâce à sa connaissance des langues russe, anglaise et allemande. Causeur charmant, d'une extraordinaire érudition, bon écrivain, il exerçait une influence enveloppante. C'était l'homme tout désigné pour un milieu cosmopolite comme le Sault.

A son arrivée, en novembre 1846, l'hérésie et le vice triomphaient, malgré le zèle de ses prédécesseurs: François Haetscher, rédemptoriste (1834-36), M. François Pierz, (1836-38), et M. Jean-Baptiste Proulx, missionnaire de Manitoulin. Aidé du P. Hanipaux et du Frère Lacoste qui enseignait aux petits garçons, le P. Menet commença la lutte contre l'hérésie. Installés depuis une vingtaine d'années au Sault, les sectateurs baptistes et méthodistes empoisonnaient la population en majorité métisse, bigarrée, aux allures défiantes, au teint blanc, brun, cuivré, rouge, olivâtre, fuligineux et même noir.

Résultats désastreux; la confusion générale, confusion de races, de langues, de principes et de religions.

L'esprit de verrage et d'erreur brouillait à tel point les têtes de la république américaine—cette Tour de Babel—que des combats à coups de bibles suivaient les discussions.

BATAILLE BIBLIQUE

Le P. Menet raconte, dans une lettre datée de 1847, un combat entre douze ministres de couleurs diverses, qui évidemment n'étaient pas les douze apôtres. La scène eut lieu sur un vaisseau. Bible au poing, chacun discutait âprement.

"Un d'entre eux, ce devait être le méthodiste, saisit tout-à-coup d'un bel enthousiasme, embouche au milieu de tout ce monde la trompette de prêcheur. On écoute avec attention le préambule, on admire même jusqu'à un certain point son air inspiré. Tout est bien jusqu'ici; mais arrivent bientôt les principes de la secte. Plusieurs commencent à secouer la tête, et particulièrement les ministres d'autres sectes: on murmure quelques objections, puis on les formule à haute voix, et voilà la guerre allumée. Chacun avec sa bible se croit fort, se regarde comme invincible.—C'est cela.—Vous avez tort de l'interpréter de la sorte.—Vous n'y entendez rien. —Vous êtes un ignorant. —Et vous un grossier. Bref, le combat du Latrin fut renouvelé. Heureux celui dont le bras avait plus de vigueur? Non moins heureux cet autre, adroit à parer les coups! Plus heureux et plus sages ceux qui, dès le commencement de la bataille, lâchèrent pied et se mirent par la fuite à couvert des bibles volant dans les airs! Jugez de l'édification des spectateurs qui avaient eu la précaution de se tenir à une distance respectueuse. Une fois les esprits un peu calmés, on pria le prêtre catholique de vouloir bien émettre son opinion sur le sujet du débat. —Je n'ai point d'opinion à émettre, mais une décision à apporter: L'Eglise que Jesus-Christ a établie sur fondement inébranlable et à qui il a confié le dépôt et l'interprétation de nos saints livres a remporté il y a longtemps. Sur ce point il n'y a plus, et il ne peut plus y avoir de discussion entre les catholiques. Comme ces Messieurs n'admettent pas l'autorité de l'Eglise, et que chacun d'eux enseigne comme bon lui semble, je craindrais un nouveau scandale. Ainsi, ayez la bonté d'excuser mon silence. Ces paroles furent approuvées." (Lettres des nouvelles-Missions, t. I, p. 300).

Et l'hérésie avait beau jeu près de la population flottante du Sault, composée de voyageurs, d'aventuriers cherchant fortune, de spéculateurs de tout genre "plus habiles à exploiter les mines trop fécondes des vices du coeur humain que celles qui contiennent le cuivre ou l'argent."

Avec ces gens, l'apostolat du Père Menet eut peu de succès. Il exerça un ministère moins ingrat près des 1,500 âmes qui formaient la population stable.

La résidence des Pères accueillit en 1854 le nouvel évêque du Haut-Michigan, Mgr Frédéric Baraga. Un saint homme, déjà célèbre par ses nombreux ouvrages en dialectes algiques (c'est-à-dire en Ottawa, algonquin, objibwé ou sauteux). La même année, on jeta, du côté canadien, les fondations d'une église dédiée au Sacré-Coeur. Elle fut une désserte du Sault-Ste-Marie (Michigan), puis, en 1865, de Garden River dont nous parlerons dans le prochain article.

Après avoir secondé Mgr Baraga dans l'organisation de son diocèse, les Pères durent lui céder leur demeure en 1860. Ils y reviendront quatre ans plus tard à la demande expresse du même évêque. C'était aussi le désir de Rome. Le P. Menet reprit son ancienne et chère paroisse. A son arrivée, le gardien du Fort Brady tira du canon pour annoncer la bonne nouvelle. Mais le missionnaire septuagénaire n'avait plus le tempérament militaire! "Loin des révolutions européennes et du bruit du canon, écrit-il, je suis aussi gai, aussi content que lorsque je conversais avec Cicéron, Virgile, Horace, Bossuet et Lafontaine".

Encore quatre années d'inlassable dévouement, de prière, de charité pour sanctifier sa petite paroisse de 130 familles, encore une année d'abandon à la divine Providence et de malaise qui l'obligea à quitter sa paroisse, puis l'heure bienheureuse sonnera. Doucement, il rendit sa belle âme à Dieu le jour de la fête de son patron, le 24 juin 1889.

(à suivre)

Laurent de COURVILLE.

Animus et Anima

...Et le jour où Anima prit en pitié toutes ses légèretés, ses inconstances, ses sensibleries, ses caprices, lui, Anima le sage, le doux, le plaignit en paroles calmes, réconfortantes et vigoureuses...

"Ecoute, Animus, et penche vers moi ton oreille,
Ecoute ton frère qui parle et comprends ce qu'il dit.
Animus je suis ta raison, ta pensée, ton âme,
Animus, je suis l'esprit de la chair, la substance de l'accident,
Animus! je suis ton coeur.
Au nom de ton bonheur, au nom de la vérité,
Animus! écoute, et comprends!
J'ai bien pleuré sur toi Animus!
Je t'ai bien aimé, Animus!
J'ai bien prié pour toi, Animus! J'ai souffert, j'ai tout donné.
Animus! Tout cela sera-t-il vain?
Non! je ne veux le croire.
Tu es jeune, Animus, j'ai confiance.
Oui! la jeunesse c'est le temps du désordre,
De la tristesse, et de la moquerie,
De l'ambition et de l'avidité;
Mais aussi c'est le temps de la sainteté,
De la joie, et de l'admiration,
Du sacrifice, et du renoncement.
Animus, à quel appartiens-tu?...
Mais il est encore temps, Animus, tu es jeune.
Pourvu que tu aies bonne volonté,
J'ai confiance, Animus!
Il te faut un témoignage, je le sais,
Et tu reprendras courage
Et confiance, Animus.
Je t'aime, Animus, et je t'offre
Cette preuve de la vérité et du bonheur.
Viens avec moi, Animus,
Viens, suis moi...
Tiens, regarde Animus,
Regarde par la fenêtre de ton âme,
Contemple ta vie
Dans son passé, son présent et son avenir.
Regarde, et dis ce que tu vois.. "

"—Ah! mais Anima, je ne vois rien,
Absolument rien."

"Regarde bien!"

"—Tout est noir. C'est un gouffre
Ouvert à l'infini,
C'est la nuit dans son effroyable noirceur.
Anima, qu'est-ce?"

"—Réfléchis, Animus."
"—Je ne comprends pas."

"—Réfléchis bien Animus."

"—Je ne comprends pas encore."

"—Animus! Animus! Touche ta légèreté
Et ton irréflexion.
Animus, tu n'as point compris
Parce que tu n'as pas appris à comprendre.
Ecoute, Animus!
J'ai dit: Regarde par la fenêtre de ton âme.
Et tu as ouvert grand les yeux de ton corps,
Croyant que tu verrais quelque tableau magnifique
Produit devant ton regard, quelque vision externe.
Ne vois-tu pas, Animus, qu'il te fallait fermer les yeux?
Ne comprends-tu pas qu'il te fallait regarder ton âme,
Dans un songe intuitif?
Contempler ta vie, dans un rêve instinctif...
Ah! Animus, réfléchis...
Ferme tes yeux, Animus, et regarde encore,
Et dis ce que tu vois...

"—Oh! Anima! Je vois maintenant.
Quel spectacle grandiose! Quelle fête inouie!
Les arbres fleuris sur le gazon vert.
Et le ruisseau qui va,
Et l'oiseau qui chante,
Et ces petits palais, où se promènent mille fées
Habillées de gaze blanc et de ouate immaculée.
Et ce bâtiment au fond où la fête bat son plein,
Où il est inscrit en lettres d'or:
"Château de l'Oiseau bleu."
Et ces mille petites fleurs qui sourient au soleil,
Et le ciel, immense bleu,
Et tout cela vague, indécis, nuageux.
Dans un drap de fine tissure.
Au milieu d'une brume légère.
Tout ça que c'est joli, que c'est beau
C'est la joie, le plaisir, la gaieté,
C'est le bonheur dans sa naïveté originelle.
C'est la vie, la vie sans peine,
Sans lutte, sans misère.
Oh Anima! Pourquoi?"

"—Tu ne sais pas, Animus?"

"Le sais-je?"

"—C'est ton enfance, Animus."

"—Merci, Anima."

"—Regarde, Animus,
Et dis ce que tu vois."

"—Les arbres! Les feuilles se détachent
Et bronzent le vert tapis.
L'herbe déjà pousse trop,
Et le champ n'est plus le beau gazon.
Le ruisseau devient fleuve,
L'oiseau chante encore
Mais son chant est moins pur.
Et les petites fées s'envolent une à une.
Les palais s'écroulent.
Et l'oiseau bleu, dernier, prend son envol.
Des nuages déteignent l'azur.
La brume s'est levée;
Pourtant il fait plus sombre!
Le soleil brille encore,
Les fleurs ne sourient plus.
Un vent doux et léger embrase le paysage,
Et l'atmosphère se meut au rythme de la brise.
L'ombre de plus en plus, étend sa noire forme,
Et le jour lentement s'estompe dans le soir...
Mais Anima, ce changement?
Anima! Anima! explique".

"—C'est la jeunesse, Animus!"

"—Oh! Anima!

"—Regarde, Animus,
Et dis ce que tu vois."

"—Les arbres n'ont plus qu'un reste estival,
Vestige de candeur et de grâce naïve.
Et le gazon n'est plus l'herbe verte,
Ni même nappe jaune.
Mais tout est pourriture,
Fermentation d'automne.
Le ruisseau est torrent,
L'oiseau dans un spasme
Lance son cri final.
La fleur est fanée, séchée, tombée.
Le ciel, couche noire, où se trame l'orage,
Et le soleil rappelle ses rayons tardifs.
Le vent reprend haleine, exhale tout son plein,
Et, l'arbre nu ploie, s'ébranle dans son sein,
Le soir s'est établi, et la nuit déjà frappe
Ce morne tableau gris,...
Anima! Anima! j'en ai assez,
Je ne veux plus regarder...

"—Mais, Animus, tu commences à voir ta vie..."

"—Et déjà je n'en ai plus envie..."

"—Regarde, Animus, regarde encore."

Et dans la nature morte s'allonge une route,
Route pierreuse, épineuse,
Route de la vie, route dure et monotone,
Route où s'égare le passant,
Route où passe le vivant,
Route de l'homme et de la destinée.
...Un être s'aventure sur le chemin fangeux,
Mais à peine a-t-il fait quelques pas,
Que surgissent de l'ombre
Quelques formes inhumaines.
La figure de ces bêtes s'épanche dans un rictus;
Et la bave déborde du trop plein de leurs lèvres.
Ils se ruent sur l'humain,
Le plongent dans le gouffre
Qui s'ouvre sur la route...
L'être ensanglanté,
S'extrait de la vase
Où s'enlise lentement,
Au fond de cet abîme,
Ses membres décrépits.
...Puis la nuit entièrement, envahit le décor..."

"—Regarde toujours, Animus!"

"—Mais quoi! Anima! le jour va renaître,
Et dans l'aurore indéfini
Une vision nouvelle
Assaille mon esprit,
C'est une pente,
Douce et glissante
Dont le pied baigne dans la fange,
Et la cime dans le Beau.
En bas c'est l'orgie,
Là-haut, la Vertu.
Elle touche la débauche,
Et rejoint la Sagesse.
Celui qui tout-à-l'heure,
Se mourait dans la boue,
Gravit maintenant
La côte du salut.
Cent fois il glisse, retombe,
Cent fois, il recommence.
...Comme la fourmi
Qui la cent-et-unième fois,
Atteint le haut de la butte...
Puis d'un effort surhumain,
Guidé par une main divine
Droit, sans hésiter,
Parvient au sommet
Où il retrouve
Sa joie primitive,
Le bonheur de la vie;
Où l'arbre fleurit sur le gazon vert,
Où le ruisseau va, où l'oiseau chante.
Où le ciel est bleu, où la fleur lui sourit.
Où le printemps retrouve sa nature violée."

"—C'est ton adolescence, Animus!"

"—Mon adolescence? Anima. Oh!"

"—Regarde, Animus,
Et dis ce que tu vois."

"—Maintenant c'est la voie qui s'ouvre,
Le chemin large et qu'il fait bon de suivre.
Et la nature revit son gai entourage.
Des champs de blés immenses, et courbés sous l'épi,
Symbole de l'être, de sa fécondité".

"—C'est la maturité."

"—L'âge mûr, Anima?"

"—Oui, Animus,
Regarde encore."

"—Les feuilles retombent,
Les fleurs se fanent aussi,
Le gazon reverdit,
Et le soleil brille
De tout son éclat,
La clarté se fait grande
Malgré le soir nouveau..."

(Suite à la dernière page)

NOCTURNE

Je vois un voile gris sur la lune ce soir
C'est un nuage sombre aux contours immobiles;
Son minois rondelet doucement se faufile.
Et moi, seul, en rêvant, je me perds dans le noir.

Il y a sur mon coeur un trop semblable voile
Qui ne laisse percer que des rayons perdus;
Je sens en moi des feux qui n'embraseront plus
Qu'auprès des bleux reflets de plus belles étoiles.

Viens me guider, ô lune, aux sentiers de lumière
Mes pieds ne veulent pas se heurter à la pierre
Et mes yeux sont ouverts à ta blanche beauté.

Et toi mon coeur, ce soir, attends la délivrance
Il y a dans ton rêve une brise d'été
Et l'aurore qui vient resplendit d'espérance.

Paul DEMERS

LA VIE OUVRIERE

Ce qu'il faut connaître du Nickel

(suite)

3—PROCEDE MOND

Ce procédé est très ingénieux, mais compliqué; il demande une installation coûteuse et des ouvriers habiles. Partant d'une matte préparée à Coniston et contenant 41% de cuivre et 41 de nickel, il aboutit à un produit de 99.8% de nickel. Les brevets appartiennent à la compagnie Mond et sont exploités par elle en Angleterre, à Clydach au pays de Galles.

La compagnie Mond est anglaise; elle fut incorporée en Angleterre en 1900 et en 1914. Elle mit complètement au point son procédé de raffinage avant de chercher une mine et de préparer de la matte; tandis que le procédé était à l'étude dès 1889, le premier terrain minier ne fut acheté dans l'Ontario qu'en 1899.

Il paraît difficile que la compagnie raffine jamais au Canada; à l'origine elle fut autorisée et trouva son intérêt à installer sa raffinerie à Clydach: marché plus près pour les sous-produits, proximité de mines de charbon, port de mer, main-d'oeuvre exercée. Elle construisit une usine couvrant 45 acres de terrain, pouvant produire 5,000 tonnes de nickel par an. Bien que plusieurs arguments en faveur d'une installation en Angleterre aient perdu de leur valeur, en particulier celui des sous-produits et de la main-d'oeuvre, le déplacement d'un matériel compliqué, délicat et coûteux ne pourrait être imposé sans de graves raisons. Il eût été plus facile et plus légitime au début d'obliger la compagnie à construire sa raffinerie au Canada où l'énergie à bon marché abondait.

Passons à l'étude du procédé. Nous examinerons successivement le principe et son application.

1—*Principe*—Le procédé Mond doit son originalité à la propriété dont jouit le nickel de former avec l'oxyde de carbone un composé particulier volatile et peu stable: on fera agir l'oxyde de carbone sur un mélange contenant du nickel: l'oxyde de carbone s'emparera de ce nickel seulement et le transportera ailleurs.

Le composé de nickel et d'oxyde de carbone fut observé pour la première fois par Mond et Langer en 1889, qui lui donnèrent le nom de nickel-carbonyle: il est formé de quatre molécules d'oxyde de carbone pour un atome de nickel. Le nickel carbonyle prend naissance chaque fois qu'on fait passer de l'oxyde de carbone sur du nickel à une température supérieure à 50 degrés et inférieure à 150 degrés C. Au-dessus de 150 degrés, il y a décomposition en nickel pur et en oxyde; à Clydach la température de combinaison est maintenue à 80 degrés C. et celle de décomposition à 200 degrés C.

On voit de suite que pour appliquer ce principe, il faut déjà du nickel métallique. Or, le produit expédié de Coniston à Clydach est une matte où le nickel est à l'état de sulfure. Force sera donc de transformer d'abord la matte pour oxyder le sulfure et réduire l'oxyde. De là la complexité de cette méthode de raffinage. Voyons comment on l'applique à Clydach.

2.—*Application du principe*—D'après ce que nous venons de voir, la matte doit être d'abord désulfurée. Pour faciliter l'attaque du nickel par l'oxyde de carbone, la compagnie Mond enlève aussi une partie du cuivre. D'où, trois opérations préliminaires: élimination du soufre par grillage, extraction du cuivre sous forme de sulfate par l'acide sulfurique et réduction de l'oxyde de nickel.

Pour être plus facilement grillée, la matte est d'abord broyée dans un moulin à boulets, jusqu'à ce qu'elle passe dans un tamis de 60 mailles au pouce. Le grillage est fait dans un four à double étage; il reste un maximum de 2% de soufre.

Le mélange d'oxydes produit par le grillage est lessivé par une solution à 10% d'acide sulfurique. Les deux tiers environ de l'oxyde de cuivre sont transformés en sulfate, tandis que 1 à 2% seulement du nickel entre en solution. Le sulfate de cuivre est mis sur le marché pour la préparation de la bouillie bordelaise.

Le résidu du lessivage contenant à peu près 51% de nickel et 21 de cuivre est filtré et transporté au sommet de tours verticales. Il descend de là par étapes, un peu comme dans le four à griller du type Wedge; dans son trajet il rencontre un courant de gaz à eau, qui va en sens inverse à la température de 350 degrés C et le réduit à l'état de cuivre et de nickel métalliques.

La transformation en nickel-carbonyle est faite aussi dans les tours: l'oxyde de carbone vient passer sur le mélange de cuivre et de nickel; il s'empare du nickel et continue sa marche.

Le nickel-carbonyle arrive dans des appareils extrêmement ingénieux; là il rencontre des grains de nickel chauffés à la température de 200 degrés; aussitôt il se décompose: le nickel se fixe sur les grains et l'oxyde de carbone retourne sur le mélange de cuivre et de nickel.

Les appareils de formation de nickel-carbonyle et ceux qui servent à sa décomposition constituent un circuit fermé et fonctionnent automatiquement. La main-d'oeuvre est ainsi en grande partie supprimée pour la portion la plus délicate de la métallurgie du nickel qui est sa séparation d'avec le cuivre. Quand le résidu de cuivre et de nickel a perdu environ 70% de son nickel, on le traite de nouveau pour éliminer le fer dont la proportion est passée de 0.5 à 5%. Ce traitement se fait par fusion avec du gypse et du charbon: on reproduit ainsi la matte à 80% de cuivre et nickel qu'on remettra dans la circulation.

L'ingénieux procédé Mond fonctionne sur des bases scientifiques étudiées avec un soin minutieux; il n'occasionne que de très légères pertes en cuivre et nickel, permet la récupération presque complète des métaux précieux, produit un nickel d'une grande pureté. Par contre, s'il simplifie la main-d'oeuvre il exige des installations compliquées et délicates, ne pouvant se passer de la surveillance attentive d'experts.

4—PROCEDE ELECTROLYTIQUE

Plusieurs procédés de raffinage du nickel par électrolyse ont été longuement étudiés; deux au moins ont été essayés au Canada, sans parvenir à un succès industriel. Les deux grandes compagnies, la Mond Nickel et la Canadian Copper, tentèrent d'abord le raffinage par l'électricité.

Dans un pays riche en forces hydrauliques comme le Canada, le raffinage électrolytique devait nécessairement attirer l'attention des métallurgistes; ce procédé a du reste l'avantage de faciliter la récupération des métaux précieux, de laisser modifier considérablement la production de l'usine avec peu de frais.

Et les insuccès ne devaient pas faire croire à l'impossibilité. Une compagnie norvégienne exploite depuis longtemps à Kristianssands un procédé breveté par M. V.-M. Hybinette et qui donne entière satisfaction. La British American Nickel Corporation formée pendant la guerre et tuée par l'armistice employait le procédé Hybinette dans la raffinerie de Deschênes dans la province de Québec.

Le procédé Hybinette semble être le plus perfectionné jusqu'à présent. Malheureusement la compagnie norvégienne croit devoir tenir encore secrètes certaines particularités; il n'est donc pas possible de l'étudier dans tous ses détails. Nous allons l'examiner dans ses grandes lignes.

Avant d'être soumise à l'électricité, la matte est grillée: la teneur en soufre est ainsi abaissée jusqu'à 8 à 5 pour cent. Le résidu du grillage est alors lessivé par une dissolution à 10% d'acide sulfurique qui dissout une grande partie du cuivre et très peu de nickel.

Quand on juge suffisante l'action de l'acide sulfurique on sèche et coule la matte en anodes mesurant environ trois pieds de longueur et un demi-pouce d'épaisseur. L'électrolyse se fait d'une façon tout à fait analogue à celle du cuivre; mais ici les anodes sont la matte à raffiner, la solution est un sulfate de nickel et les cathodes sont des plaques de fer enduites de graphite. On peut mettre un grand nombre d'anodes et de cathodes dans la même cuve; le nombre des anodes est supérieur à celui des cathodes d'une unité.

L'électrolyte pour dépôt du nickel contient 45 grammes de nickel par litre; la force électromotrice varie de 3 à 4 volts, et on fait passer 8 à 10 ampères par pied carré de cathode. Dans ces conditions, après dix jours, le dépôt du nickel est à peu près complet; les feuilles pèsent de 20 à 30 livres et mesurent environ un huitième de pouce d'épaisseur. (1)

Tandis que le nickel est transporté par le courant, les métaux précieux passent dans les boues et le cuivre des anodes se dissout. Quand la solution s'est enrichie en cuivre au point d'en contenir deux à trois grammes par litre, on la traite par des débris d'anodes; il se produit un phénomène de cémentation: le cuivre de la solution se dépose sur l'anode et une partie du nickel de l'anode entre en solution. On aura ainsi des anodes riches en cuivre qu'on électrolysera.

Quand on a précipité l'excès de cuivre de l'électrolyte et remis la proportion désirée de nickel on commence une nouvelle opération.

Les plaques de métal obtenues par l'électrolyse contiennent au moins 99% de nickel; la proportion de cuivre est parfois de 0.03; elle n'est jamais supérieure à 0.1; les autres impuretés sont du cobalt, du fer et du soufre.

Nous venons de voir comment on extrait le nickel de la matte; le procédé nous a donné deux sous-produits riches en cuivre: la solution de sulfate obtenue par lessivage après le grillage et les anodes enrichies en cuivre par cémentation après épuisement de la solution de nickel par l'électricité. Le cuivre peut être obtenu aussi par électrolyse; mais le procédé n'a rien de particulier: il diffère peu du raffinage électrolytique ordinaire dans lequel le nickel joue le rôle d'impureté.

(1) A Port Colborne les cathodes ont 972 pouces carrés. On laisse le nickel s'y déposer durant 24 heures puis on les retire: elles pèsent 125 livres: c'est du nickel pur, au moins 99% de nickel.

La J.O.C. et ses pires ennemis

(Extrait de "Pêcheurs d'hommes" par Maxence Van der Meersch)

LES PATRONS QUI NE VEULENT PAS SE COMPROMETTRE

"...Il passait d'ailleurs rarement à l'apprêt. M. Vassort, au contraire, s'en occupait tout spécialement. C'était un petit homme maigre, à grosse moustache grise, qui se tenait très droit. Il ne parlait qu'à son directeur et ses contremaîtres, jamais à nous.

Je m'étonnai un peu, au début, qu'il m'ignorât ainsi. C'était lui qui avait donné l'ordre de m'embaucher. Il devait me reconnaître. On eût dit pourtant que je n'existais pas plus que les autres, pour lui. C'était d'ailleurs un homme très chrétien, père de quatre enfants. Il tâchait d'être juste. Il rêvait de progrès social, de collaboration des classes. Mais il croyait à l'action politique, et à elle seulement. La J.O.C., pour lui, c'était nuageux, mystique. Un rêve impossible. Il ne nous était pas hostile, il nous regardait avec indifférence. Et c'était bien ça le pis. J'aurais mieux aimé un ennemi qu'un sceptique. Il se refusait à tout appui, à toute aide. Il ne nous connaissait pas. Sans doute, au fond, il n'avait rien à se reprocher. Mais si la J.O.C. devait mourir, ça serait bien par la faute de gens comme lui.

• •

"Mon fils si tu entreprends de servir le Seigneur,

Prépare ton âme à l'épreuve...

Car l'or et l'argent s'éprouvent dans le feu.

Et les hommes agréables à Dieu, dans le creuset de l'humiliation."

(Ecclésiastique, XL I.)

La parole reste vraie.

Jeune ouvrier, mon camarade, qui viens à nous, n'entre pas dans la J.O.C. avec insouciance, sans avoir réfléchi, mesuré le fardeau qui t'est promis.

En faisant partie des nôtres, accepte d'avance le pire. Attends-toi aux luttes, aux affronts, aux échecs, aux moqueries, aux injures. Car il nous a été promis: "Vous serez tous haïs à cause de moi".

Et la promesse a été bien tenue.

On n'entre pas dans la J.O.C. pour y trouver des distractions, des camaraderies intéressantes, des dévotions faciles, des passe-temps dominicaux. On se donne à elle pour en souffrir,—jusqu'au sang.

Dhouthulot, mon ami, qui a de drôles de formules à lui, dit quelquefois, en cercle d'études:

—La J.O.C., c'est un train lancé à cent à l'heure, qui nous emporte ... C'est une charrette que vous poussez à coups d'épaule.

Il a raison. Là est le péril: une J.O.C. trop bien organisée, trop "administrative", et dont on aurait l'impression qu'elle roule toute seule, qu'il n'y a qu'à s'installer, et se laisser emporter. La J.O.C. en mourrait. Elle a besoin de dangers pour vivre. La lutte continue, sache-le, et doit continuer toujours. Ne viens pas à nous si tu as peur.

Tu auras des ennemis. D'abord, et comme toujours, ceux que tu auras voulu sauver. "Apprenti-curé", "jaune", fasciste", "traître à la classe ouvrière", voilà les mots que te lanceront les ouvriers que tu voudras arracher à leur misère morale. Cela ira peut-être jusqu'aux coups. Accepte-les. Ils serviront la cause infiniment plus que ceux que tu aurais donnés.

Et puis, il y aura ceux de ta propre maison. Des catholiques te reprocheront de vider l'église au profit de tes cercles d'études, de désorganiser le cadre paroissial au profit de l'équipe d'usine. Laisse dire. C'est parce que tu seras sorti de l'église aujourd'hui pour descendre dans la rue, que demain les églises de France seront pleines. La vérité, c'est toi qui l'as. Tu gardes foi en la pérennité de la religion. Tu la crois capable encore de conquérir les foules. Et tu crois aussi les foules capables encore d'être conquises. Tu as confiance en Dieu, et tu crois en l'homme. Trop de catholiques aujourd'hui, ceux qui te blâment pour ton "action Jociste", ne croient pas en la vitalité du catholicisme. Ils sont desséchés, sceptiques. Ils s'appellent "élite", et dédaignent la masse, s'enferment dans leurs églises et se guindent dans leur égoïsme.

Blezard Valley

Blezard-Valley, (D.N.C.) — On annonce pour le 26 juillet une partie de cartes, un bingo et une râfle. Comme prix il y aura un billet de $5.00 et un portrait de belle dimension. Le tout, au profit de l'église de notre paroisse. Tous les paroissiens sont invités sans exception à assister à cette soirée. Nos amis des paroisses environnantes nous feraient bien plaisir en se joignant à nous ce soir-là. De beaux prix seront décernés aux heureux gagnants.

On servira le goûter après la soirée, mais vu la rareté du sucre, gâteaux et tartes seront vendus à l'enchère.

Ne manquez pas l'occasion de faire une bonne oeuvre. Mais, surtout les dames, n'oubliez pas votre sacoche à la maison, s'il vous plait!

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

JODOUIN
Marchand de glace naturelle
TEL. 3-0352
RUE ELM, EST SUDBURY, ONT.

La Librairie "Loisirs"
Livres neufs, livres usagés, revues et journaux français
137, rue Notre-Dame Tél. 3-0700

QUELQUES OCCASIONS

Oeuvres religieuses et patriotiques .Mgr Paul-Eugène Roy 5 volumes pour $1.00

Défense de l'Amérique .....André Chéradame, $1.50.

Trente Arpents .....Ringuet, $1.25

Mondes Chimériques .....F. Hertel, $0.75

Prières .....Charles Péguy, $0.80.

Les plus beaux textes .....Claudel, $0.25.

Toi, l'homme nouveau .....Charles Frédéric, $0.75

Pêcheurs d'hommes .....Van der Meersch, $1.00.

Chansons de France .....$0.25.

LA VIE AGRICOLE

Comment on peut augmenter la production laitière.

Un cultivateur demandait à un agronome l'autre jour s'il y avait des avantages à établir dès cet été un pacage permanent sur sa ferme. Et le technicien agricole de répondre: "Certainement, mon ami, à la condition de bien préparer votre pâturage et de lui accorder les soins d'entretien nécessaires". L'agronome avait raison.

1—Etablissement d'un pacage permanent

On a souvent l'habitude de choisir comme pâturage des champs éloignés des bâtisses difficilement cultivables à cause des nombreux obstacles ou des accidents du terrain. On y laisse pousser un foin pauvre et des mauvaises herbes pendant plusieurs années et pour qu'il ne demeure pas complètement inutilisable, on y envoie les animaux brouter l'herbe dure.

C'est sans doute un moyen comme un autre d'employer au profit de la ferme tout le terrain disponible. Les moutons ne se plaignent pas sur une terre pauvre, mais le troupeau laitier préfère un pacage à l'herbe tendre, riche et savoureuse. Il pourra trouver cette herbe dans un bon champ de foin où on lui donne accès au regain de légumineuses ou sur un pâturage permanent.

a) Choix du terrain

L'endroit idéal pour établir un pacage permanent serait un champ situé près de l'étable et où les animaux pourraient trouver de l'eau potable et de l'ombrage.

b) Quelle méthode peut-on suivre?

1—Si le trèfle blanc sauvage pousse naturellement dans un pacage ordinaire, on pourrait se contenter d'herser le champ avec la herse à disques et de semer le mélange à pâturage.

2—En d'autres circonstances, il serait préférable d'exécuter toutes les opérations culturales (labour, hersage, semis, roulage), pour favoriser une meilleure distribution de la semence et une meilleure reprise de la graine.

c) Préparation du terrain

Pour créer un pacage permanent on conseille d'égoutter le terrain et de le labourer de préférence à l'automne. Au printemps on le herse, le fertilise, le sème et le roule. Quand on emploie du super-phosphate on conseille de l'épandre à l'automne pour obtenir de bons résultats dès la première année. Les engrais azotés doivent être enfouis avant la semence au printemps. Si le terrain est pauvre en matière organique il serait sage d'y étendre du fumier.

Quantités à employer:

500 livres de superphosphate à l'arpent.

9 tonnes de fumier à l'arpent.

L'important est de préparer et d'entretenir le pacage pour stimuler la pousse du trèfle blanc sauvage.

d) Mélange à pâturage

Pâturin du Kentucky	9 lbs
Mil	9 lbs
Pâturin commun	1 lb
Trèfle blanc sauvage	1 lb
Quantité à l'arpent	20 lbs

Ce mélange est préparé et se vend tel quel dans la plupart de nos sociétés coopératives agricoles.

f)—Entretien du pâturage permanent

Les soins d'entretien sont aussi essentiels que les travaux de préparation, de fertilisation, et de semis. Rien ne sert d'organiser un pacage si on le néglige par la suite. Voici quelques suggestions sur la manière de surveiller un pacage permanent pour qu'on y obtienne de bons résultats.

1—La première année on sème le mélange à pâturage en raison de 20 livres à l'arpent avec une plante-abri, (l'orge ou l'avoine). A l'automne on coupe le grain et dès le printemps suivant on fait pacager. Mais avant d'envoyer les animaux sur le pacage on conseille de le diviser en 2 ou 3 champs. Pourquoi? Pour faire paître les animaux d'une façon intensive dans chaque clos à tour de rôle et pour donner alternativement aux champs une période de repos. L'herbe courte et tendre aura ainsi plus de facilité à pousser.

2—Dans quel ordre envoyer les animaux d'un champ à l'autre? Les vaches d'abord, les jeunes animaux ensuite, enfin les chevaux et les moutons.

3—Quand un champ est au repos pendant une quinzaine de jours on y passe la faucheuse pour achever de raser le long foin et les mauvaises herbes.

4—A l'automne il ne faut pas oublier de passer la herse sur le pacage pour aérer le terrain et surtout pour y étendre les bouses.

5—Faisons pâturer de bonne heure au printemps et fertilisons avec une application de superphosphate tous les 4 ou 5 ans pour maintenir le trèfle blanc sauvage.

6—Voyez votre agronome local et les moyens à prendre pour créer et développer sur votre ferme un pacage permanent qui est une excellente méthode d'augmenter la production laitière et les revenus de la culture.

L'agriculture, noble profession

L'agriculture fut le premier travail ordonné par Dieu à l'homme. Dans le Paradis terrestre, Adam devait cultiver la terre pour lui faire produire les fruits nécessaires à l'entretien de sa vie.

Cette occupation était alors douce et agréable, car la terre était fertile; malheureusement après la chute de l'homme, la terre devint stérile, la culture fatigante. Qui dit labour dit labeur, c'est-à-dire travail pénible.

Cependant, le travail de la terre reste, malgré tout, le plus sain et le meilleur de tous les travaux pour l'homme, le plus nécessaire pour la société. Jeanne d'Arc disait: "Vive le labeur!"

Certes, les fatigues du laboureur sont grandes; il sent bien le poids du jour et de la chaleur. Mais son travail, même ses fatigues entretiennent chez lui santé, force et franche gaieté.

La vie de l'agriculteur est bien préférable à celle des ouvriers des villes, car il jouit de l'air pur, du soleil, de la vie végétative, loin des antres contaminés et souvent pestilentiels.

Selon les saisons, le laboureur doit varier sa tâche, il n'a donc pas, dans son travail, la monotonie qui entraine vite l'ennui à sa suite.

Tous les travailleurs rendent des services à la société, mais nul plus que le travailleur des champs.

L'agriculture fournit à l'homme la nourriture et le vêtement, les matières premières au commerce et à l'industrie. Elle fait donc la richesse, la prospérité et le bonheur d'une nation.

Où trouver une profession plus utile et plus belle que celle de l'agriculture? Toujours en contact avec la nature où Dieu se révèle, l'agriculteur est, en quelque sorte l'auxiliaire du Père qui est aux cieux. C'est lui qui procure à ses frères le pain de chaque jour.

Pour remplir sa mission, l'agriculteur doit aimer la campagne, apprendre l'art de cultiver la terre d'après les meilleures méthodes, travailler avec persévérance et se confier en la Providence de Dieu qui prend soin de toutes ses créatures.

On prêche beaucoup, de nos jours, le retour à la terre; il semble que ce soit le soulagement logique à la crise de chômage qui traverse nos villes.

Causes d'incendies sur la ferme

D'après expérience, nous pouvons affirmer qu'un grand nombre d'incendies sont dus aux causes suivantes.

Appareils de chauffage défectueux.

Négligence des fumeurs.

Gazoline, pétrole, goudron.

Les cendres chaudes.

Objets de rebuts.

Engins à gazoline pour battre et bouilloires.

La foudre.

Il est important que votre cheminée soit examinée et qu'elle soit ramonée de temps en temps; une cheminée simple doit toujours être considérée comme défectueuse. Votre tuyau de poêle doit être vidé de temps en temps et s'il goudronne, faites le flamber. Protégez le plafond par de la tôle ou de l'amiante lorsque ce tuyau est trop rapproché.

Ne fumez jamais dans votre grange-écurie. Si vous gardez de la gazoline ou du pétrole, mettez-le dans un endroit sûr. Ne mettez jamais de gazoline dans un engin en marche et ne gardez pas de gazoline près d'un engin en marche. N'allez jamais faire chauffer du goudron ou de l'huile sur un poêle, car vous risquez une explosion. Pour faire chauffer de l'huile ou du goudron mettez le contenant de ces deux matières dans un vaisseau dans lequel vous avez mis de l'eau chaude ou de la chaux en pierre.

Ne mettez jamais de cendre dans un récipient en bois; employez toujours un récipient en métal. Les objets de rebut, tels que linges, imbibés de gazoline, d'huile, vieux papier, ne doivent jamais être accumulés, ils doivent être brûlés.

Prenez beaucoup de soin dans l'installation d'un engin à gazoline dans votre grange. Ne laissez pas de pailleries et de matières inflammable trop près de votre engin. Il est toujours préférable que l'engin soit placé hors de la grange quand on le peut; du moins le tuyau d'échappement doit toujours aller en dehors de la grange.

Les bouilloires installées dans les écuries ou près des écuries sont toujours assez dangereuses. Une cheminée en briques ou en ciment est toujours de beaucoup préférable à un tuyau d'acier. Un treillis sur la cheminée arrêtera les étincelles qui pourraient porter le feu aux pailleries près des bâtisses ou à la couverture de bardeaux.

Quant à la foudre, nous demandons à la Providence de nous en protéger; on dit que de bons paratonnerres peuvent être utiles.

Nous faisons appel à votre coopération et à votre prudence, afin d'avoir le moins de feu possible, et cela dans l'intérêt général.

UNE DES TACHES DU JARDINIER

Mieux un jardin est cultivé, moins il est à craindre que les plantes soient détruites par les insectes, mais ces insectes et les maladies peuvent survenir en tout temps dans les jardins les mieux réglés, en dépit de toutes les précautions. Il faut dans ces conditions que le jardinier se serve d'insecticides et de fongicides ou d'autres moyens artificiels pour empêcher les insectes de ravager les jardins. Pour tirer le meilleur parti possible de tous les moyens répressifs, le jardinier devrait apprendre à connaitre les insectes et les maladies des plantes pour pouvoir les identifier rapidement. Il devrait se faire une tâche d'examiner attentivement et systématiquement les plantes pendant toute la saison pour découvrir les insectes nuisibles dès leur première phase.

Il est en fait beaucoup plus facile de prévenir les maladies et les insectes quand ils font leur apparition que lorsqu'ils ont pris pied et pour cette raison, le jardinier, spécialement celui qui cultive un grand jardin, devrait toujours être prêt en ayant un stock suffisant d'insecticides et de fongicides et des appareils de pulvérisation et de poudrage en bon état.

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

d'autres moyens de recrutement s'imposent absolument, nous prendrons une décision, nous la présenterons au parlement et inviterons ce dernier à la débattre."

Pour donner le change au peuple et aux députés, M. King a imaginé, avant de recourir à la conscription pour outre-mer, de fournir à la Chambre des communes l'occasion de donner un vote de confiance ou de défiance au gouvernement sur l'arrêté en conseil comportant cette décision. "J'ai donc l'intention, si le gouvernement décide un jour qu'il est nécessaire d'envoyer des hommes outre-mer qui n'ont pas offert de servir partout, et si je suis à la tête de l'administration alors, de demander à mes collègues de se rallier à moi pour informer immédiatement le parlement de la décision du gouvernement, a dit le premier ministre. Si le parlement n'est pas en session à ce moment-là, je ferai tout en mon pouvoir pour qu'il soit mis au courant de cette décision le plus tôt possible après que nous l'aurons prise.

"Je compte bien, en même temps, voir à ce que, avant que l'administration assume la nouvelle responsabilité de donner suite à sa décision, les honorables membres de la Chambre aient l'occasion, non pas d'entreprendre un deuxième débat sur la question de la conscription, mais de manifester leur approbation ou leur désapprobation du geste du gouvernement."

Ce vote ne sera qu'un trompe-l'oeil. M. King, en effet, connait déjà ce qu'il sera. La Chambre a approuvé par 158 voix à 54 la conscription pour outre-mer. Ce vote qu'il propose de demander plus tard ne saurait être moins considérable. On dirait que le premier ministre veut donner l'impression que le bill n'est pas la conscription pour outre-mer. Il ne comporte pas sans doute l'envoi immédiat de conscrits outre-mer. Or, c'est ce à quoi s'est opposée et s'oppose la députation de la province de Québec en très grande majorité.

UNE AUTRE PROMESSE

M. King fait une autre promesse. Or, on sait ce que valent les promesses les plus solennelles de M. King. Pourquoi tiendrait-il cette nouvelle promesse plus que les autres? Il semble bien, d'après les paroles que nous avons citées plus haut de M. King, que le premier ministre a pris ce nouvel engagement, sans consulter ses ministres. Il reste à voir ce que ces derniers, surtout ceux qui appartiennent au groupe conscriptionniste, en penseront.

Une chose, toutefois, est claire, c'est que, malgré la promesse de ce vote, le premier ministre ne respecte pas l'engagement qu'il avait pris le 25 février dernier. M. King avait alors promis de ne prendre une décision au sujet de cette mesure que lorsque le volontariat ne suffirait point. Or, il présente au parlement une loi de conscription pour service militaire outre-mer, alors que, de son propre aveu et de celui de ses ministres, la conscription n'est pas en ce moment nécessaire. Le 25 février dernier, M. King avait promis, après avoir pris une décision à ce sujet, de soumettre une mesure au parlement et de permettre à ce dernier de la débattre à fond. Or, ce n'est pas ce que M. King va faire. Le présent débat est le dernier sur la conscription pour service militaire outre-mer. Il n'y en aura point d'autre.

Cette tactique de dernière heure, à laquelle M. King a eu recours, apparemment dans le but de se rallier la députation de la province de Québec, a mécontenté l'opposition conservatrice, mais elle n'a eu aucun résultat sur la Chambre. Les députés ont voté de la même manière qu'ils l'auraient fait si M. King n'avait pas prononcé ce discours.

L'AMENDEMENT ROY-LACOMBE

Avant de prendre vote sur le bill lui-même, la Chambre dut disposer de l'amendement, présenté par M. J.-S. Roy, député indépendant de Gaspé, et appuyé par M. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes et chef du Parti canadien. Cet amendement se lisait comme suit:

"Cette Chambre est d'avis que la politique du gouvernement concernant la mobilisation, au lieu de resserrer l'union des races, au Canada, a fomenté des dissensions qui peuvent créer une guerre intestine, détruisant par là même l'idéal des Pères de la Confédération".

Les adversaires libéraux du bill no 80, à l'exception de M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, ne se levèrent point, avec MM. Roy et Lacombe, pour exiger l'enregistrement du vote. Faute du nombre exigé de requérants, l'amendement fut déclaré défait. La teneur générale de l'amendement s'accordait avec les idées des adversaires du bill. Pourquoi le groupe des "onze" et celui de M. Cardin n'ont-ils pas appuyé l'amendement? L'affaire n'est pas éclaircie. Les uns prétendent que ces groupes n'ont pas jugé l'amendement, sérieux, d'autres affirment que le jeu de la politique en a été la cause.

LE VOTE

Voici les noms des députés qui ont voté contre la seconde lecture du bill de la conscription pour service militaire outre-mer:

a) Députés libéraux:

Hector Authier (Chapleau); E.-O. Bertrand (Prescott); Lionel Bertrand (Terrebonne); Joseph Blanchette (Compton); J.-A. Bonnier (Montréal-St-Henri); H.-E. Brunelle (Champlain); Maurice Bourget (Lévis); P.-J.-A. Cardin (ancien ministre des Travaux publics et du Transport); Armand Cloutier (Drummond - Arthabaska); P.-E. Côté (Verdun); J.-A. Crête (St-Maurice-Laflèche); J.-E.-S. D'Anjou (Rimouski); Azellus Denis (Montréal-St-Denis); Lucien Dubois (Nicolet-Yamaska); J.-E.-A. Dubuc (Chicoutimi); Eugène Durocher (Montréal St-Jacques); Raymond Eudes (Montréal-Hochelaga); G. Fauteux (Montréal-Ste-Marie); C.-E. Ferland (Joliette-L'Assomption-Montcalm); J.-E. Ferron (Berthier-Maskinongé); T.-A. Fontaine St-Hyacinthe-Bagot); A. Fournier (Hull); Sarto Fournier (Maisonneuve-Rosemont); Pierre Gauthier (Portneuf); Maurice Gingues (Sherbrooke); Joseph Jean (Montréal-Mercier) Liguori Lacombe (Laval-deux-Montagnes); Edouard Lacroix (Beauce); Wilfrid Lacroix (Québec-Montmorency); J.-L.-K. Laflamme (Montmagny-L'Islet); J. Lafontaine (Mégantic-Frontenac); Maurice Lalonde (Labelle); Hughes Lapointe (Lotbinière); J.-H. Leclerc (Shefford); L.-P. Lizotte (Kamouraska); W.-R. McDonald (Pontiac); E. Marier (Montréal-Jacques-Cartier); J.-P. Mullins (Richmond-Wolfe); Charles Parent (Québec-ouest-et-sud); J.-A. Poirier (Bonaventure); J.-F. Pouliot (Témiscouata); Maxime Raymond (Beauharnois-Laprairie); Martial Rhéaume (St-Jean-Iberville-Napierville); J.-S. Roy (Gaspé); R. Ryan (Trois-Rivières); Armand Sylvestre (Lac St-Jean-Roberval); J. Thauvette (Vaudeuil-Soulanges); L.-D. Tremblay (Dorchester). Ce qui fait 48 députés libéraux.

b) Députés de la C.C.F.:

C.-H. Castleden (Yorkton); M.-J. Coldwell (leader de la C.C.F.); Clarence Gillis (Cap-Breton-sud); J.-W. Noseworthy (York-Sud); Angus MacInnis (Vancouver-est); P. Wright (Melfort). Ce qui donne six membres de la C.C.F.

Des députés qui ont appuyé le bill, c'est-à-dire qui ont approuvé le principe de la conscription pour outre-mer, nous ne donnerons que les noms des députés de langue française ou de la province de Québec. Ils sont tous libéraux. Ce sont les suivants:

D.-C. Abbott (Ste-Anne-Westmount); Peter Berenvitch (Montréal-Cartier); Ernest Bertrand (Montréal-Laurier), D.-E. Black (Châteauguay-Huntingdon); J.-A. Bradette (Cochrane); Lionel Chevrier (Stormont); B. Claxton (St-Laurent-St-Georges); L.-M. Deschênes (Athabasca, Alberta); Raoul Hurtubise (Nipissing); Rodolphe Leduc (Wright); Aurèle Léger (Kent, Nouveau-Brunswick); J.-W. McGibbon (Argenteuil); Paul Martin (Essex-est); J.-E. Michaud (Ministre des Pêcheries); Albert Pinard (Ottawa-est); V.-J. Pottier (Shelburne-Yartmouth-Clare, Nouvelle-Ecosse); Louis St-Laurent (ministre de la Justice); J.-G. Turgeon (Caribou, Colombie-canadienne); C.-J. Véniot (Gloucester, Nouveau-Brunswick); Thomas Vien (Montréal-Outremont); Fred Whitman (Montréal-Mont-Royal).

Ont pairé MM. A.-J. Lapointe, député libéral de Matapédia-Matane, L.-P. Picard, député libéral de Bellechasse; Maurice Hallé, député libéral de Missisquoi-Brome, et Vincent Dupuis, député libéral de Chambly-Rouville. S'ils avaient voté, ces quatre députés auraient voté contre le bill.

Tel a été le vote sur la seconde lecture du bill transformant la loi sur la mobilisation des ressources nationales en loi de conscription pour service militaire outre-mer.

LE REPETITION DE L'HISTOIRE

Qu'arrivera-t-il après la sanction royale de la loi? La presse impérialiste va s'employer à réclamer maintenant la mise en vigueur immédiate de la conscription pour service militaire outre-mer. Dans le cabinet, les différences vont s'accentuer quant au moment d'appliquer cette mesure. La presse impérialiste a déjà commencé. Les ministres partisans de la conscription pour service militaire outre-mer ne tarderont pas à faire sentir leurs exigences à M. King.

Pour gagner du temps, le premier ministre va d'abord appliquer la conscription continentale. Celle-ci suivra de très près la sanction royale de la loi. M. King pourra peut-être les contenir jusqu'à la fin de mars 1943. Mais après, qu'arrivera-t-il? Le premier ministre devra céder ou se retirer.

Il n'y a pas de doute que les partisans d'un gouvernement d'union vont faire de nouveau parler d'eux. L'honorable H.-H. Stevens, ancien ministre du Commerce dans l'administration Bennett, réclame un gouvernement d'union. La chicane ne tardera pas à reprendre beaucoup plus forte que jamais, au sein du clan libéral-conservateur des conscriptionnistes, entre l'aile King et l'aile Meighen.

1942, c'est la répétition de 1917.

Le sport, ici et ailleurs...

SPORT LOCAL

Deux parties ont été jouées au cours de la semaine dernière dans la ligue de balle-molle à Sudbury. Dans une première joute, Oscar Clouthier a lancé une magnifique partie pour Open Pit contre Copper Cliff. Clouthier n'accorda que quatre coups sûrs tandis que les siens en cognaient treize pour s'assurer un triomphe de 15 à 1.

En écrasant Frood par un pointage de 24 à 3, les Shamrocks ont prouvé qu'ils étaient solides au bâton. En effet, ils enregistrèrent la jolie somme de vingt-six coups sûrs. Cette victoire ne les laisse qu'une demi-partie en arrière du Frood.

• •

Les Falcons sont presque certains d'être les champions à la balle-au-camp. Aides par deux brillants lanceurs, Neil et Price, ils ont déjà sept victoires à leur crédit. Copper Cliff occupe la seconde position et Frood, avec neuf pertes, repose en dernière position.

• •

DANS LES MAJEURES

Les Cardinaux de St-Louis viennent d'annoncer la vente de Lorne Warneke pour la somme de $7,500. Le vétéran, âgé de trente-trois ans, quitte les Cardinaux avec 183 victoires à son compte. Il sera maintenant sous les ordres de Jimmy Wilson, pilote des Chicago Cubs.

• •

Dans la Ligue Internationale, les Royaux de Montréal disputent la première place aux Bears de Newark. Actuellement, Newark ne surpasse les Royaux que par une partie. Jersey City et Toronto sont deux autres concurrents qui menacent les Bears.

• •

Dernièrement, Brooklyn blanchissait Philadelphie par un pointage de 9 à 0. Ce qui est remarquable dans cette partie c'est que Larry French gagnait sa neuvième victoire consécutive au monticule. French a été vendu au club Brooklyn cette saison pour une maigre somme d'argent. En effet, les Cubs étaient sous l'impression que Larry ne pouvait plus lancer.

• •

Décidément Johnny Mize est encore lui-même au bâton. Johnny occupe le premier but pour les "Giants" et il a déjà frappé quatorze circuits. Les Cardinaux doivent certainement regretter de l'avoir vendu.

C. FORTIN.

Neuf des...

(Suite de la première page)

de M. et Mme J.-A. Serré, qui demeurent à Sturgeon Falls. Il fit ses études primaires à Sturgeon Falls, puis obtint le degré de B.A. au collège Sacré-Coeur. Après avoir étudié le loi à Osgoode Hall, Toronto, il débuta dans sa carrière à Sturgeon Falls. Puis il alla se fixer à Kirkland Lake. Il y demeura cinq ans, de 1931 à 1936, puis s'établit à Sudbury. Pendant son séjour dans cette ville, il fut un membre actif de plusieurs organisations de la ville. M. Serré a épousé Mlle Jeannette Blais, de Sturgeon Falls, et est le père d'un garçon.

M.J.-F.-Z. BELANGER

M. J.-F.-Z. Bélanger, de 274 rue Leslie, est le fils de M. W. Bélanger et de feu Mme Bélanger. Il fit ses études à l'école St-Louis de Gonzague, au collège Sacré-Coeur et à la Haute Ecole puis il devint propriétaire d'une épicerie locale. Il a épousé une jeune fille de Hanmer.

Partiront aussi avec ce groupe:
M. R. Carrière, de 330 rue Mabel
M. Ernest Gervais, de Gogama.
M. Léo-R. Vachon, de Sudbury, actuellement à Sturgeon Falls, qui était professeur dans les écoles séparées de notre ville. Il s'est acquis un excellent renom de conscience professionnelle.

A tous, nous souhaitons bonne chance et nous les félicitons du beau geste patriotique qu'ils accomplissent.

POUR MAIGRIR
ESSAYEZ-LES
Tablettes SLENDOR inoffensives et efficaces. Traitement de deux semaines $1.00, port compris.
En vente à la
PHARMACIE LEVESQUE
469, rue Notre-Dame Sudbury

Verner

Verner, (D.N.C.)—Mardi après-midi, M. Donat Laurin, de Verner, est tombé foudroyé lorsqu'il travaillait près de sa grange. Il faisait grand vent et l'orage charroyé au nord à toute vitesse ne semblait pas alarmant. Mais M. Laurin, qui travaillait aidé de deux de ses enfants fut tout à coup frappé à la tête. Il eut un côté brûlé du haut en bas. Un des enfants est encore paralysé sous le choc.

M. Laurin laisse pour le pleurer une famille de neuf enfants, son épouse et de nombreux frères et soeurs, presque tous de Verner. A cette famille éprouvée "L'Ami du Peuple" offre ses plus sincères condoléances.

Samedi dernier, M. le curé Bourassa bénissait à Lavigne le mariage de M. Laurier Ducharme et de Mlle Rolande Vincent, ainsi que le mariage de M. Marcel Beaudry et de Mlle Claudette Vincent, soeur de Rolande. Les époux sont de Verner.

Le couple Beaudry-Vincent s'est embarqué aussitôt pour un voyage à Montréal. Pour l'autre couple il y eut réception chez les parents de la mariée pendant la journée et, le soir, la réunion était chez M. Ducharme.

Samedi dernier M. le curé Racette bénissait le mariage de Mme Veuve Daoust, de Noëlville à M. Alex Sauvé, de Verner.

M. Albert Martel est retourné à Sudbury après quelques jours de repos dans sa paroisse.

M. Horace Paquette, de Windsor, visite sa famille et ses amis à Verner.

Pour le temps des vacances, M. le curé Racette a organisé un concours littéraire. Les élèves de 4e et de 5e année peuvent y prendre part. Impressions devant tel ou tel spectacle ou devant tel ou tel événement, à organiser en un journal de vacances. Le personnel, l'observation aiguisée compteront le plus. Ce concours aura deux répercussions chez nos jeunes écrivains. Le sens de l'observation devra se développer. Les prix en valent la peine. Que tous y prennent part. Le succès requiert une livre d'inspiration et quatre-vingt-dix-neuf livres de transpiration.

Sault Ste-Marie

Sault Ste-Marie, (D.N.C.)—M. et Mme J. Chartrand sont de retour au Sault Ste-Marie après avoir visité la soeur de M. Chartrand à Détroit.

M. et Mme C. Bélanger sont aussi de retour de leurs vacances. Ils se rendient à Espanola et à Sudbury pour voir leurs frères et soeurs. Ensuite ils visitèrent les jumelles à Callander.

M. et Mme E. St-Jules se reposent après une tournée d'environ 1,500 milles. Ils s'arrêtèrent à Sturgeon Falls pour voir leur fille qui est chez les soeurs de la Sagesse. Ensuite ils s'en allèrent jusqu'à Timmins, après quelques détours.

"L'Algoma Steel Corp" demande des hommes. Pour les industries du Sault Ste-Marie, il nous faut environ 2,700 hommes. Partout, beaucoup d'hommes travaillent seize heures par jour et plusieurs autres douze heures. Dernièrement la compagnie emploie des jeunes garçons de seize et de quinze ans.

Cinq ou six cents nègres des Etats-Unis sont campés aux alentours du Sault Ste-Marie. Quelques-uns apprennent le maniement des canons anti-avions, d'autres le maniement des camions, tanks et phares. Ces soldats sont rigoureusement entraînés par des officiers américains.

Est-ce que le Sault Ste-Marie sera attaqué? Depuis une semaine déjà, les membres de la 'A.R.P." se promènent le soir avec leurs lampes en cas de raid aérien. Partout les agents de police, les soldats blancs et noirs se promènent, leurs fusils sur les épaules. Les camions de guerre, les tanks et les remorques à canons roulent continuellement dans les rues du Sault Ste-Marie. Les citoyens mêmes se préparent des abris dans leurs sous-sols. Espérons que rien n'arrivera.

Les protestants se réunissent pour des débats sur le sujet suivant: "Shall King George VI or Pope Pius XI rule Canada!" Sans doute, il est facile de voir que ces messieurs ont de l'imagination. Espérons qu'ils publieront leur conférence afin qu'elle serve à la brillante cause de la civilisation, hum! Quels arguments foudroyants ces messieurs ne déploieront-ils pas aux yeux d'une assistance fanatique. Quelle machinations diaboliques n'inventeront-ils pas pour arriver é leur ultime fin.

Chelmsford

Chelmsford, (D.N.C.)—M. l'abbé Cholette est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

M. l'abbé Auguste Vaillancourt, de Sturgeon Falls, MM. Edmond et Nazaire Vaillancourt, de Timmins, accompagnaient MM. Raoul Vaillancourt, Oscar Montpellier et Ovide Montpellier à Montréal, à l'occasion du jubilé de diamant de M. L. Beaulieu dit Montpellier.

Les courses tenues à Chelmsford, mercredi, le 8, ont eu un réel succès. Elles furent considérées par les juges et les spectateurs comme les plus grandes courses jamais vues dans le nord Ontario. Grâce au grand nombre de chevaux et à la température propice, toutes les paroisses environnantes étaient représentées.

Mlle Evelyn Eaton, de Buffalo, N.-Y., est en visite chez M. Raoul Vaillancourt.

M. et Mme Edmond Vaillancourt et leurs enfants, de Timmins, anciennement d'ici, visitent des parents et amis.

Mme J. Sullivan, accompagnée de sa fillette, passe quelques jours chez son père, M. Arthur Blais.

Mlle Thérèse Huneault se rendait à Sturgeon Falls, ces jours derniers. Elle reconduisait sa nièce, Mlle Carmen Robert, qui visitait ses parents, M. et Mme J.-O. Huneault.

M. et Mme Joseph Gratton annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Paul-Emile. Parrain et marraine, M. et Mme René Gervais.

Nos sincères félicitations aux élèves qui ont réussi leurs examens d'entrée.

Voici la liste des candidats:

Albert Beaudry, Simone Beaudry, Aline Bélanger, Dorothée Bélanger, Jeannine Bélanger, Marcel Bélisle, Thérèse Blais, Pearl Bobby, Fernande Bossé, Roger Cayen, Jeanne Daoust, Margaret Davey, Rita David, Terry Delorme, Hector Farmer, Gisèle Goudreau, Aurélien Houle, Carmen Houle, François Leclair, Etienne Leclerc, Bernadette Paquette, Thérèse Paquette, Thérèse Rhéaume, Jacques Richardson, Pauline Richardson, Adrien Rodrigue, Thérèse Rodrigue, Fernande Roy, Rollande Simard, Yolande Simard, Jean-Paul Watier.

Plusieurs de nos fermiers ont commencé les foins. La récolte est bien moyenne.

Cobalt

Cobalt, (D.N.C.)—Dimanche, le 5 juillet, le R. P. Léo Pressé reçut l'ordination sacerdotale dans sa paroisse natale. Mgr Rhéaume officiait, assisté de deux religieux de la Congrégation des Clercs St-Viateur. M. le curé Chapleau et le Père St-Louis servaient la messe. Etaient à l'honneur M. Alphonse Pressé et sa femme, parents du nouveau prêtre. Il y avait aussi les frères de l'ordonné, MM. Conrad Pressé et Gérard Pressé accompagnés de leurs femmes. M. et Mme Moran et M. et Mme Smitheran étaient aussi présents. M. St-Jean de Montréal, oncle du nouveau prêtre, assistait à la cérémonie avec sa femme et avec Mme Pressé, grand'mère du prêtre, déjà âgée de quatre-vingt-trois ans. Etaient présents aussi M. et Mme Léo Lemire, M. et Mme Dagenais, M. et Mme Augé, de Val d'Or, M. et Mme McMahon, M. et Mme McDonald, M. et Mme Poisson, Mme Chalifoux, de Flint. La cérémonie se poursuivit avec solennité. Le lendemain, parents et amis assistèrent à la première messe du nouvel ordonné. Le banquet fut donné chez ses parents. M. le curé Chapleau, le Père St-Louis parlèrent chacun pendant quelques minutes. Le tout se termina par un intéressant discours de remerciements à tous prononcé par le nouveau prêtre.

NOMS D'INVENTEURS CAN.-FRANÇAIS

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens-Français durant le mois de juin 1942. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le "Bureau Technique Fournier", procureurs de brevets d'invention, 934 rue Ste-Catherine est, Montréal).

Brevets d'inventions

405,105, Albert St-Laurent, de St-Roch, Québec, "Récolteuse de pommes de terre".

405,210, Léo Grenier, de Louiseville, P.Q., "Radiateur de cuisinières".

405,423, P.-E. Paquette, de Montréal-Nord, P.Q., "Extincteur et avertisseur".

405,429, J. Sicard, de Montréal, "Appareil à enlever la neige".

405,578, J.-A. Alain, des Trois-Rivières, P.Q., "Appareil à nettoyer le gaz".

405,519, J.-A. Alain, des Trois-Rivières, P.Q., "Appareil d'allumage".

405,584, J.-A. Bombardier, de Valcourt, P.Q., "Véhicule à chenilles".

405,593, J.-L. Manny, de Montréal, "Chaudière verticale multiple".

405,720, Léo Brodeur, de Pascalis, P.Q., "Distributeur automatique de bouteilles de liqueur".

MARIAGE

Sudbury, 7 juillet—Le 7 juillet eut lieu le mariage de M. William Lamondin, fils de M. et Mme Louis Lamondin, de Britt, Ontario, et de Laura Helen Charron, fille de M. et Mme Olivier Charron, de Sudbury. Le Père Gamache leur donna la bénédiction nuptiale à 5.45 heures, dans l'église Ste-Anne. La mariée portait une toilette de tulla bleu pâle, un petit chapeau avec voile blanc et gants blancs. De magnifiques lis formaient son bouquet. Le témoin de la mariée était M. Albert Carrière et celui du marié, M. Alfred Pelletier, de Minnow Lake. Après une courte réception chez les parents de la mariée, le jeune couple partit pour Toronto. Ils visiteront aussi Montréal et Ottawa. A leur retour, ils demeureront à Britt, Ont.

NOUVELLES-ECLAIR

M. l'abbé Vaillancourt, administrateur de la paroisse de Sturgeon Falls, était à Noranda, ces jours derniers où il a béni le mariage d'un de ses parents.

• •

Capréol, le 13 juillet—Mme W. Coughlin et quarante-six autres dames de Capréol organisèrent une soirée d'adieu en l'honneur de M. et Mme D. Vaillancourt. Ces citoyens qui demeurent à Capréol depuis vingt ans, quittent leur village pour aller s'établir à Rouyn, Québec.

Le corps humain

D'après un célèbre praticien d'Angleterre, le corps humain contient: 1o—Assez de phosphore pour faire 2,200 têtes d'allumettes. 2o—Assez d'eau pour remplir un baril de huit gallons. 3o—Assez de graisse jour fabriquer sept barres de savon. 4o—Assez de magnésium pour élaborer une petite cuiller de sel.—5o—Assez de fer pour fabriquer un clou de taille moyenne. 6o—Assez de chaux pour badigeonner un poulailler. 7o—Assez de soufre pour tuer les puces d'un chien.

Le vent est l'un des agents qui limitent la végétation des plantes. En règle générale au Canada le vent souffle violemment sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, sur les rives des Grands Lacs et sur les Prairies.

Animus et...

(Suite de la page cinq)

"—La vieillesse, Animus."

"—Et le tableau se perd dans la trop grande clarté..."

"—La mort, Animus."

"La mort!...
Alors c'est tout, Anima?"

"—Oui, Animus."

"—Oh! merci Anima. Maintenant je vois
Et je crois, Anima...

...Le corps s'unit à l'âme, l'esprit à la chair, Animus et Anima s'épousent dans une alliance incorruptible, et engendrent, produit de leur union indéfectible, le MOI.

Guy LAFOND.

FELIX-A. RICARD
QUINCAILLIER - GROS ET DETAIL
Angle des rues Elm et Lisgar
Sudbury, Ontario
Tél. 6-6431

EPICERIE BONIN
145 rue Notre-Dame Tél. 4-4802
Ligne complète d'épiceries, de viandes, de légumes
Bon service Bons produits

Fashion Craft Shops Ltd.
102, rue Elm est
Habits - Vêtements d'été - Souliers
FOURNISSEURS DE COMPLETS FAITS SUR MESURES
John McDonald Frank Hourigan

W. Albert Marcotte
Coin des rues King et Clinton
EPICERIES DE CHOIX
VIANDES FRAICHES ET SALEES
Sudbury, Ont. Tél. 3-0601